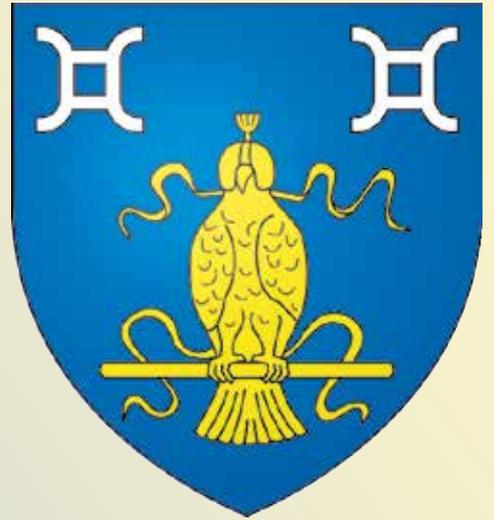


MAZANGÉ



BULLETIN MUNICIPAL

2017



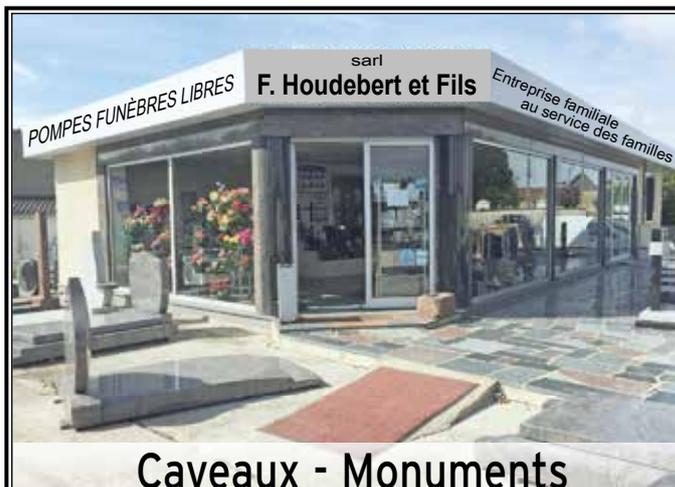
Le chemin de Trèves

Artisan Photographe
Sprint Lab
www.sprintlab.fr

Tous nos travaux
sont réalisés sur place

4 photos d'identité (Norme Iso) 8,00 €
Développement pellicule, tirages numérique
Livres photos à partir de 19 €
Matériels photos : appareils, objectifs, flash...
Cadres, albums
Piles, cartes mémoire, clés usb et accessoires
Shooting studio à partir 99 €
avec 10 tirages photos 15x21 inclus

SPRINT LAB - Place de la République
VENDOME - 02.54.80.26.32
www.sprintlab.fr



Caveaux - Monuments
de tous styles en Granit

**TOUTES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
FUNÉRARIUM**

Sarl. F. HOUDEBERT et FILS

**6, rue du Cimetière
41100 VENDÔME**

☎ 02 54 73 21 22

Fax : 02 54 73 28 06

RESTAURATION PATRIMOINE LAGARDE



**Maçonnerie
Pierre de taille
Ravalement de façades**

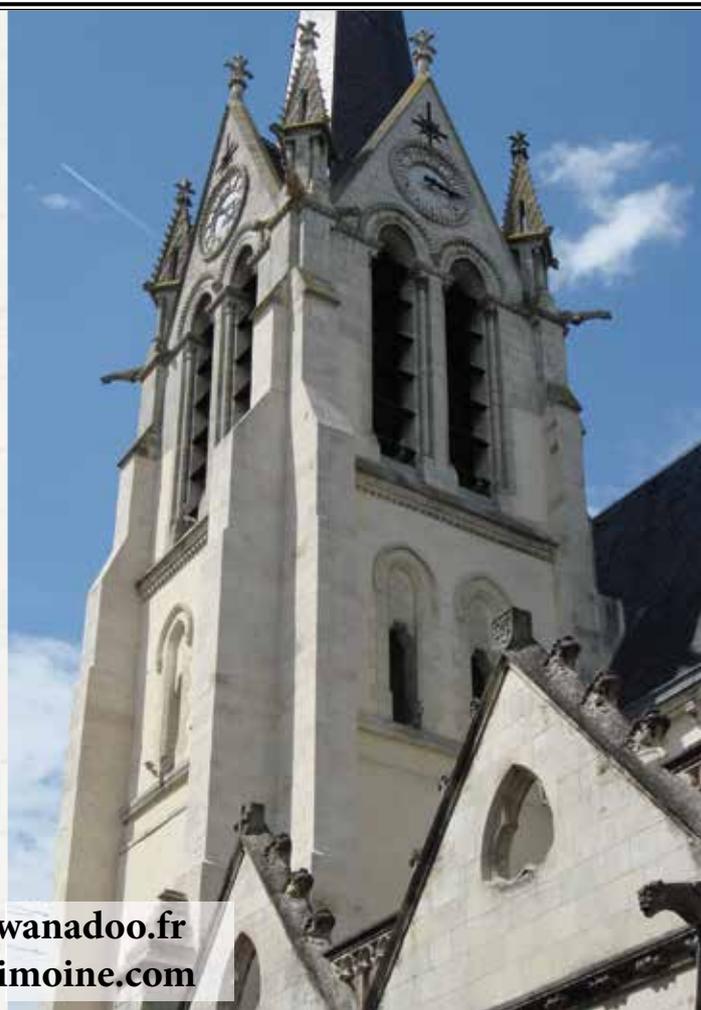
**38, rue des Charronneries
45140 ORMES**

Tél. 02 38 79 02 80

Fax 02 38 79 02 81

Mail : restauration-patrimoine-lagarde@wanadoo.fr

Internet : www.lagarde-restauration-patrimoine.com



Mot du Maire

L'année 2016 a été une année riche en manifestations et activités, qu'elles aient été organisées par la municipalité ou par les associations. La lecture de ce bulletin vous permettra de les retrouver en détail. Que tous les bénévoles contribuant au dynamisme communal soient ici sincèrement remerciés.

La baisse des dotations publiques accordées aux communes implique des choix à faire dans les actions, les investissements et la gestion courante de notre commune. Malgré cette baisse de dotation, des travaux ont tout de même pu être réalisés. Parmi les plus importants : la clôture du stade, le remplacement du plancher bois du clocher de l'église, la réfection de la toiture de l'ancienne distillerie, la rénovation du parquet de la salle des fêtes.

Le gros chantier de l'année 2017 sera le remaniement de la toiture de la nef de l'église Saint Lubin, les travaux viennent de commencer. Le conseil municipal a également pris la décision d'effectuer des travaux de sécurisation de la traversée du Gué du Loir ; ces aménagements seront exécutés fin 2017 début 2018.

Après 23 ans de coopération intercommunale avec la communauté de communes du Vendômois Rural, la réforme territoriale nous a imposé une fusion avec d'autres communautés. Depuis le 1^{er} janvier 2017, Mazangé est rattachée à la communauté d'agglomération Territoires Vendômois suite à l'arrêté du préfet, regroupant quatre communautés de communes soit 66 communes.

Un recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017, des agents recenseurs passeront dans chaque foyer et auront pour mission de déposer puis retirer les imprimés destinés à la population.

Dans ce bulletin vous découvrirez le chemin de Trèves entre Tours et Vendôme lié à la vie de Saint-Martin, évêque de Tours. Le balisage de ce chemin est matérialisé par des bornes situées dans certains endroits de la commune.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2017.

Patrick BRIONNE
Maire

Sommaire :

NOTRE COMMUNE

Editorial	p 03
Les Elus - Vos représentants	p 04
La Mairie	p 05
Tarifs municipaux	p 06
Actualités municipales	p 08
Le Budget	p 12

VIE DU VILLAGE

Etat Civil 2016	p 14
Maisons Fleuries - Services	p 15
Vie scolaire	p 16
Vie Sportive	p 17

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier 2017 - Les Présidents	p 18
Comité des Fêtes	p 19
ASCM	p 20
Ensemble et Solidaires UNRPA	p 21
UNC AFN - Secteur Paroissial	p 22
Société de chasse - UCCAV MAZANGÉ	p 23
APPM	p 24
Perche Nature - Sport Auto Tours	p 25
AS LUNAY Foot	p 26
Randonneurs - Sapeurs Pompiers	p 27

HISTOIRE LOCALE

Le chemin de Trèves	p 28
La distillerie	p 34
Il y a 100 ans	p 36

INTERCOMMUNALITE

Représentants de la commune	p 38
SIAEP	p 39
SIVOS - SIERAVL	p 40
Pays Vendômois - TTVL	p 41
Loir et Cher Numérique	p 42
SIDELC	p 43
CVR	p 44

INFORMATIONS PRATIQUES

Médical et Social	p 46
Droit et réglementation	p 49
Habitat	p 52
Emploi et formation	p 54
VALDEM : Ordures ménagères	p 56
N° Utiles - Bottin Internet	p 57



Le Conseil Municipal

MAIRE : Patrick BRIONNE **AJOINTS :** Evelyne VIROS (1^{ère} adjointe), Jacques COLAS (2^{ème} adjoint), Christophe RENON (3^{ème} adjoint), Nicole DIJON (4^{ème} adjointe),
CONSEILLERS : Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Jules COLIN, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMEANT, Dominique GAUDRUAU, Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN, Michel ROUVRE.



COMMISSIONS	RESPONSABLE	TITULAIRES	
ANIMATION	Nicole DIJON	Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Jules COLIN Didier DECLERCK, Loïc ESSERMEANT, Christophe RENON	
VOIRIE-TRAVAUX	Christophe RENON	Corinne JOUSSARD, Jules COLIN, Loïc ESSERMEANT, Jean-Yves OZAN	
FINANCES	Patrick BRIONNE	Corinne JOUSSARD, Evelyne VIROS, Loïc ESSERMEANT, Dominique GAUDRUAU	
COMMUNICATION	Nicole DIJON	Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN	
CCAS	Evelyne VIROS	Nicole DIJON, Carine STEFANUCCI, Jean-Yves OZAN	
		TITULAIRES	SUPLÉANTS
APPEL D'OFFRES		Jacques COLAS Christophe RENON Jules COLIN	Evelyne VIROS Nicole DIJON Dominique GAUDRUAU

Vos représentants

Les conseillers départementaux du Canton de Vendôme siégeant au Conseil départemental sont Mme Monique GIBOTTEAU, 2^e vice-présidente chargée des solidarités, et M. Pascal BRINDEAU. Le Conseil Départemental du Loir-et-Cher est présidé par M. Maurice LEROY.
<http://www.le-loir-et-cher.fr> (« Votre Conseil Départemental ») — Tél : 02.54.58.41.41



M. Maurice LEROY, député de la circonscription de Vendôme, siège à l'Assemblée Nationale présidée par Claude BARTOLONNE. <http://www.assemblee-nationale.fr> (« Les députés »)



Mme Jacqueline GOURAULT, Vice-présidente, et M. Jeanny LORGEUX, sénateurs de Loir-et-Cher, siègent au Sénat présidé par M. Gérard LARCHER.
<http://www.senat.fr> (« Vos sénateurs »)



10 représentants de Loir et Cher siègent au Conseil Régional de la région Centre-Val de Loire présidé par François BONNEAU.
<http://www.regioncentre-valde Loire.fr> (« La région Centre Val de Loire »)



Les députés européens de la zone Massif Central-Centre siégeant au Parlement Européen (Bruxelles/Strasbourg) sont Angélique DELAHAYE, Jean-Paul DENANOT, Brice HORTEFEUX, Philippe LOISEAU, Bernard MONOT.



Le Parlement Européen est présidé par l'allemand Martin SCHULZ (jusqu'au 17 janvier 2017).
<http://www.europarl.europa.eu> (« Députés »)



L'Etat est représenté en Loir et Cher par M. Jean-Pierre CONDEMINE (Préfet) et M. André PIERRE-LOUIS (Sous-préfet de Vendôme) - <http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr> - Tél. : 0810.02.41.41



La Mairie

5 rue Suzanne MARSOLLIER
41100 MAZANGE

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	14h00 à 17h00
Mardi	14h00 à 17h00
Mercredi	09h00 à 12h00
Jeudi	14h00 à 17h00
Vendredi	14h00 à 17h00

Tél. : 02 54 72 00 27

Fax : 02 54 72 11 48

E-mail : mairie.mazange@wanadoo.fr

PERSONNEL COMMUNAL

SECRETARIAT

- ⇒ Sylvie BENOIT
- ⇒ Valérie FAUCHEUX

AGENTS TECHNIQUES COMMUNAUX

- ⇒ Carine BERTHELOT
- ⇒ Dany NEILZ



Secrétariat Sylvie BENOIT



Agent technique Carine BERTHELOT



Secrétariat Valérie FAUCHEUX



Agent technique Dany NEILZ



Départ à la retraite de Denise Desneux

C'est le 1er septembre 1997 que Denise est recrutée secrétaire à mi-temps par le maire de l'époque Serge Aubry, après 19 ans de travail accompli au service de la collectivité elle quitte la mairie pour la retraite. Une cérémonie a été organisée pour son départ, en compagnie des trois maires (Serge AUBRY, Evelyne VIROS et Patrick BRIONNE) avec qui elle a travaillé.

Tarifs Municipaux



Location du foyer communal

(Pour 120 personnes maximum)

Forfait de vaisselle : 50 €

Forfait chauffage : 25 € par jour (payable du 15 octobre au 15 avril).

Caution : 100 € (elle sera demandée à la réservation).

Elle vous sera restituée dès la location de la salle terminée, moyennant la remise en bon état de la salle. En cas de désistement après réservation de la salle, la caution sera gardée par la commune. Toute pièce manquante à la cuisine sera facturée ou remplacée lors du paiement.

PÉRIODE	TARIF 2017	PLAGE HORAIRE
Samedi midi et soir	130 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi soir seulement	110 €	De 12h à 5h le lendemain
Samedi soir et dimanche midi	175 €	De 12h à 18h le lendemain
Dimanche midi seulement	110 €	De 7h à 18h
Dimanche midi et soir	130 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi et dimanche entiers	205 €	De 7h à 5h le lundi
Journée en semaine midi	70 €	De 7h à 18h
Journée en semaine soir	70 €	De 12h à 5h le lendemain
Journée en semaine midi et soir	100 €	De 7h à 5h le lendemain
Vin d'honneur	50 €	

Location Petite Salle

(Pour 20 personnes maximum)

Location d'une table et de 2 bancs

PÉRIODE	TARIF 2017
Vin d'honneur	20 €
Un week-end	5 €

Cimetière de Mazangé



EMPLACEMENT

CONCESSION TARIF 2017

15 ans	100 €
30 ans	200 €
50 ans	300 €

COLUMBARIUM

CASES ET

CAVE URNES

CONCESSION TARIF 2017

15 ans	200 €
30 ans	400 €
50 ans	600 €

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
la Mairie (02 54 72 00 27)

Alimentation **"SPAR"**
 - TABAC - **RELAIS POSTE**
Claude BROSSE
 41100 MAZANGÉ - Tél. : 02 54 72 03 16

ENTREPRISE de PEINTURE
 VITRERIE PAPIERS PEINTS
 REVÊTEMENTS SOLS et MURS
 RAVALEMENTS DÉCORATION
 Email : djonjc@orange.fr

Jean Claude DIJON
 DÉCAPAGE PONÇAGE
 VITRIFICATION DE PARQUETS
Isolation Thermique Extérieur
 Bureau/Atelier : 15, route de Montoire - Le Gué du Loir
41100 MAZANGÉ - ☎ 02 54 72 09 95

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
 Charcuterie de Campagne : Pizzas - Quiches toutes sortes
 Spécialité de rillettes : Plats chauds sur commande
Ets CHOLLET-DECLERCK
 Marchés Montoire : Mercredi et Samedi
 Vendôme : Vendredi
41100 Mazangé - Tél. : 02 54 72 03 85

Domaine de la Fontaine
Stéphane et Luc GUELLIER
 Coteaux du Vendômois (Rouge, Blanc, Gris)
 Méthode Traditionnelle Tél : 02 54 72 00 57
41100 MAZANGÉ Port : 06 08 62 13 50
 gaefontaine@wanadoo.fr

CARINE COIFFURE
 Coiffeuse à domicile Mixte
 Carine STEFANUCCI
MAZANGÉ
06 11 58 71 74



Entreprise de Travaux Agricoles et Publics
Sarl Ets PIGEOLET
 Tous travaux du sol
 Semis, Ensilage, Moissonnage, Pressage, Enrubannage,
 Tracto-Pelle, Clôture, Broyage, Élagage, Épandage fumier
 et compost, Applicateur Phyto
 "Vareilles" - 41100 AZÉ
Tél. : 02 54 72 01 33 - Fax 02 54 72 18 39



FIOL CARBURANTS Fioul Rubis Traction
LUBRIFIANTS GRANULÉS CHARBON
 CLÔTURE MATÉRIEL PÉTROLIER
svpp 02 54 73 73 54 picoty
 RN 10 NIOCHE - 41100 SAINT OUEN
 L'énergie est notre avenir, économisons-la !
 AVIA

AOC COTEAUX DU VENDOMOIS
 Cave coopérative du Vendômois
 60, Avenue du Petit Thouars
 41100 VILLIERS SUR LOIR
 Tél. 02 54 72 90 69
 caveduvendomois@wanadoo.fr
 www.caveduvendomois.com
 Sur la route des vignobles du Loir, les vigneronnes vous accueillent pour vous faire découvrir leurs AOC coteaux du vendômois : Blanc, Rouge et Gris.
 Une originalité : Le Gris Pineau d'Aunis
 L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération



MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
 Cuisines sur mesures
 Portes et Fenêtres - Volets roulants
Sébastien GIROTVERGNE
 45, Route de Galette - 41100 AZÉ
Tél. 02 54 72 05 38 - Port. : 06 18 37 81 85



ACROPOLE atelier d'architectures
 ACROPOLE EurI - Emmanuel GIGON Architecte D.P.L.G.
 1 Place de la République 41 100 VENDÔME
 Tél : 02 54 77 11 64 Mob: 06 80 00 93 56
 gigon.emmanuel@wanadoo.fr
 Conseils gratuits avec ou sans rendez vous
 ACROPOLE pour tous vos projets de :
 Permis de construire, Maison individuelle, Maison Basse Consommation,
 Maison Bois, Rénovation, Extension, Magasin, Industrie, Hangars de
 stockage, Hangars agricoles, Projet avec ou sans suivi de chantier

ÉLECTRICITÉ
 A VOTRE SERVICE
Jean-Noël MAHOUDEAU
 9, rue des Écoles
THORÉ LA ROCHETTE
Tél. 02 54 80 23 26
 INSTALLATION ÉNERGIES RENOUVELABLES

RAMONAGE ENTRETIEN
 CHAUFFAGE PLOMBERIE



Pépinières Le Marché Vert
 - Vente tous végétaux de Plein Air
 - Conseils - Plantations
 - Créations
 - Entretien d'espaces verts
41360 ÉPUISAY Tél.: 02 54 72 17 17
 www.marche-vert.fr




Actualités municipales

Voirie

Voirie Communale

Comme chaque année, une campagne importante de travaux de réfection et d'anticipation a été engagée en plus des interventions ponctuelles indispensables à l'entretien de nos nombreuses routes.

Ces travaux ont principalement consisté en la réalisation de 8 poutres de rives striées en béton, raccordées à la chaussée par du BBSG (Béton Bitumeux Semi-Grenu), à la réparation de zones dégradées avec du BBSG après purges (affouillement) des zones affectées (Villegager, Pin, Les Mardelles...), ainsi qu'à la réalisation de revêtements bicouche (6/10 et 4/6) à l'émulsion de bitume permettant d'étancher les fissures des routes pour éviter l'infiltration d'eau et contrarier l'effet destructeur du gel.

Des pontages de fissures (route de Vauchalupeau) et des stabilisations de bordures (La Chalopinière et le centre bourg) ont également été réalisés.



Zones concernées par le bigravillonnage (environ 6500 m²)

- Vauchalupeau, du milieu du hameau à la route d'Azé
- Route de la Grande Bodaine
- Route de Lissardière
- Lotissement des Ouches
- Impasse de Boutefée

Ces travaux ont été réalisés par la société Chavigny TP pour un montant de 36 993,42 euros TTC.

En parallèle, les travaux réalisés en 2015 par la société Eurovia sur la route reliant la Fosse Landaux à la Bourgeoiserie ont été refaits à leur frais compte tenu des défauts constatés.

Comme tous les ans, la commission voirie se réunira en début d'année pour définir le programme 2017. Les consultations seront lancées et analysées afin de mandater les entreprises retenues afin que les travaux soient réalisés au printemps.

Débroussaillage

En plus de l'entretien ponctuel réalisé au bord de nos routes et chemins par les employés communaux, des campagnes de broyage des bermes et fossés ont lieu chaque année.

L'une d'entre elles est gérée par la CVR (Communauté du Vendômois Rural) et concerne les 16 km 170 de routes d'interconnexion avec les communes voisines.

L'autre est à la charge directe de Mazangé et se déroule en trois interventions sur 17 km 100 de routes et chemins

- Un premier passage sur 1,2 à 1,4 mètre en mai
- Un second passage identique en juillet
- Le dernier passage à l'automne avec en plus le broyage des haies et fossés

Afin de préserver la nature et pour ne pas être obligé d'ajouter des passages supplémentaires, il est impératif de ne pas intervenir trop tôt dans la saison et c'est pour cette raison que, dans un premier temps, seuls les endroits dangereux à visibilité réduite sont fauchés.

En 2016, la part incombant à notre commune a été réalisée par la SARL Pigeolet pour un montant de 5 130 euros TTC.

Voirie à caractère communautaire (C. C. du Vendômois Rural)

Cette année, une partie de la route de Boutefée a été refaite en BBSG, et la partie bourg sera refaite en bigravillonnage lorsque le temps sera compatible avec ce genre de travaux.

Une réparation importante a également été réalisée entre L'Orgerie et Pin avant qu'une partie de cette route soit également reprise au printemps avec la réalisation d'un bigravillonnage.

Les travaux ont partiellement été réalisés par les sociétés GTTP et COLAS pour un coût global de 54 408,06 euros TTC.



Le samedi 10 décembre le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) a proposé un après midi récréatif aux plus de 70 ans de la commune et à leurs conjoints.

En 1^{ère} partie : **Loto gratuit de 4 parties**

Bouilloire électrique, mixer, grille pain et télévision ainsi que de nombreux autres lots, dont certains offerts par des entreprises et des commerçants.

Merci aux généreux donateurs.

En 2^{ème} partie : **Gôûter et remise des « colis de fin d'année »**

Merci à Charly qui a animé cet après-midi festif. Chacun est reparti heureux de ce moment passé ensemble avec ou sans lot.

Le gros lot a été gagné par Mme Jeanine LUCAS.

104 colis ont été distribués (dont 15 colis « maison de retraite »).



Travaux

Mairie

Suite aux travaux d'isolation réalisés dans la mairie, les cloisons du logement situé au premier étage ont été supprimées et un nouveau plancher a été réalisé.

La vétusté de l'ancien sol faisait apparaître des différences de niveau allant jusqu'à 12 cm, ce qui rendait les lieux difficilement exploitables.

La technique utilisée pour compenser ce dénivelé a consisté à mettre un nouveau plancher sur un lit de billes d'argile, ce procédé étant très léger et moins coûteux qu'une chape traditionnelle en ciment.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Lebert Menuiserie pour la somme de 3 212,10 euros TTC.

Clôture du terrain de foot

L'ancienne haie devenue trop envahissante et difficile d'entretien a été remplacée par une clôture périmètre avec soubassement.

Cette opération a permis de mieux délimiter l'enceinte du terrain de football et d'engazonner la partie intérieure pour ainsi faciliter l'entretien tout en minimisant les frais.

Ces travaux ont été réalisés par la société Arts Déco paysages pour la somme de 3 336 euros TTC.

Plancher bois dans le clocher de l'église

Au fil du temps, le plancher intermédiaire du clocher de notre église devenait de moins en moins sécurisant. Un nouveau plancher en chêne de 40mm d'épaisseur a été mis en place. Nous pourrions maintenant accéder à nos chères cloches en toute sécurité pendant de longues années.

Les travaux ont été réalisés par l'EURL Renou pour la somme de 3 005,57 euros TTC.



Toiture de la Distillerie

Depuis plusieurs années, la toiture de la distillerie se dégradait chaque jour un peu plus. Diverses études avaient été faites pour des réparations ponctuelles de sécurisation, mais au final, il a été décidé de refaire complètement cette charpente avec une couverture en tuiles neuves. Les travaux ont commencé en décembre et seront donc terminés au moment où ce bulletin sera distribué.

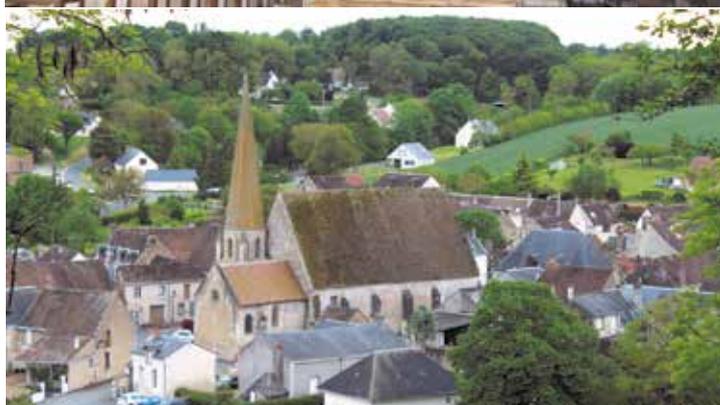
Les travaux ont été réalisés par la société Stéphane Aubry pour la somme de 18 540,48 euros TTC.

Restauration de la toiture de la nef de l'église St Lubin de Mazangé

Bref rappel historique

L'église est vouée à Saint-Lubin, évêque de Chartres au milieu du Vème siècle. Au XIème siècle fut construite une église plus petite que l'édifice actuel, mais déjà composée d'un vaisseau unique et d'un chœur plus étroit à chevet plat. Le clocher hors-cœuvre date du XIIIème siècle. Au début du XVIème siècle, la nef de l'église romane fut agrandie en longueur et en largeur et couverte de la magnifique charpente à voûte lambrissée visible actuellement.

Au XVIIème siècle, le chœur fut allongé vers l'Est et les trois retables visibles actuellement furent mis en place, deux petits de part et d'autre de l'arc triomphal qui sépare la nef et le chœur et un plus grand au-dessus du maître autel. Ce retable actuel fut avancé au XIXème, lorsque la surface du chœur fut réduite pour créer la sacristie actuelle à l'arrière.



Etat actuel

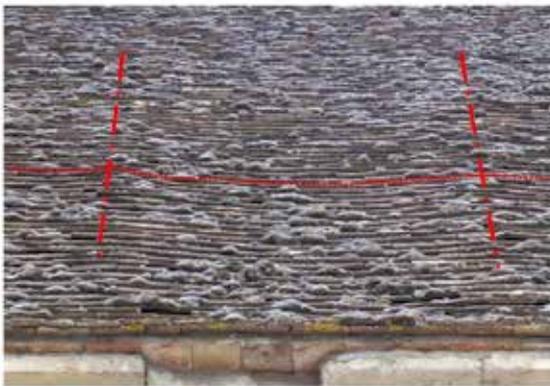
La nef est couverte en tuiles plates posées sur des liteaux cloués sur les chevrons de la charpente. Cette couverture est dans un état préoccupant de vétusté avancée : elle est couverte de mousses et de lichens et présente de nombreuses tuiles cassées, désagrégées, soulevées, déplacées ou manquantes. Les versants de toiture ne sont plus plans mais « gondolés » du fait de l'affaissement des liteaux entre les chevrons. De plus, les solins en ciment des rives adossées aux pignons Est et Ouest et au clocher se décollent et une portion est manquante contre le clocher.



Outre la couverture, la maçonnerie des façades extérieures présente également des dégradations. Les murs gouttereaux Nord et Sud sont sommés d'une corniche en pierre de taille dont la mouluration à double cavet est caractéristique de la fin du XV^{ème} siècle et du début du XVI^{ème} siècle. Certaines pierres sont cassées, épauffrées, érodées, déjointoyées ou pulvérulentes et des reprises au ciment n'ont fait qu'aggraver la situation.



Les murs pignons en moellons sont rejointoyés et les crochets sculptés qui en ornent les rampants sont très érodés ou manquants.



Analyse des désordres

La prolifération de mousses et de lichens entrave le bon écoulement des eaux de pluie sur la couverture et y maintient une humidité constante à l'origine de la fragilisation des tuiles qui se désagrègent et se cassent et du pourrissement des liteaux. Imbibés d'eau, ceux-ci se déforment et ne constituent plus un support solide : les tuiles se soulèvent, se décrochent, glissent et tombent. Dans ces conditions, l'étanchéité de la couverture n'est plus assurée et le risque est double : infiltrations à l'intérieur de l'édifice, en particulier sur la voûte lambrissée et chute de tuiles mettant en danger les passants.

La dégradation des maçonneries est due à l'érosion, à la prolifération de mousses et lichens et à l'emploi de ciment pour la réalisation des joints, des ragréages et des solins ainsi que pour le scellement des tuiles de rive sur les pierres de corniche.

Les travaux commencent enfin après deux ans de démarches administratives .

Les travaux consistent à refaire à neuf la couverture de la nef, qui présente plusieurs pathologies occasionnant infiltrations et chutes de tuiles. La couverture sera refaite à l'identique, en tuiles plates de mêmes dimensions, qualité et aspect.

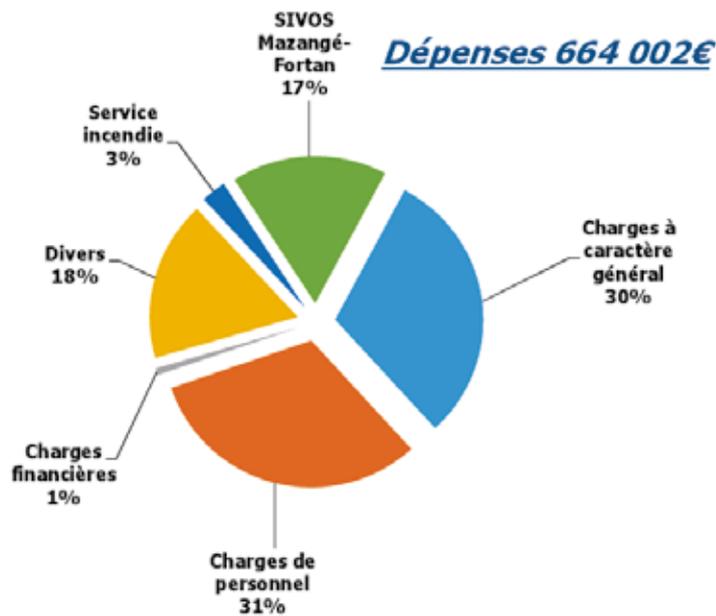
En complément, la charpente, aujourd'hui inaccessible, sera révisée à la faveur de la découverte totale de la couverture. Les maçonneries de la nef seront restaurées, particulièrement les arases et les corniches des murs gouttereaux, ainsi que les pierres des rampants des murs pignons.

Le nettoyage des façades Nord, Sud et Ouest sera réalisé en profitant des échafaudages en place.



Le Budget

Fonctionnement



Charges à caractère général

Eau-Electricité-Carburants-Combustibles
Entretien voirie - Entretien bâtiments
Entretien matériel-Maintenance
Fournitures administratives
Honoraires-Indemnités-Frais d'actes
Frais postaux et de Télécommunications
Fêtes et cérémonies
Assurances -Taxes diverses-Frais divers

Charges de personnel

Salaires -URSSAF-Cotisations diverses

Divers(Charges de Gestion courante)

Indemnités-Charges diverses
Syndicat Intercommunaux
Subventions aux associations
Caisse des écoles- CCAS
Dépenses imprévues

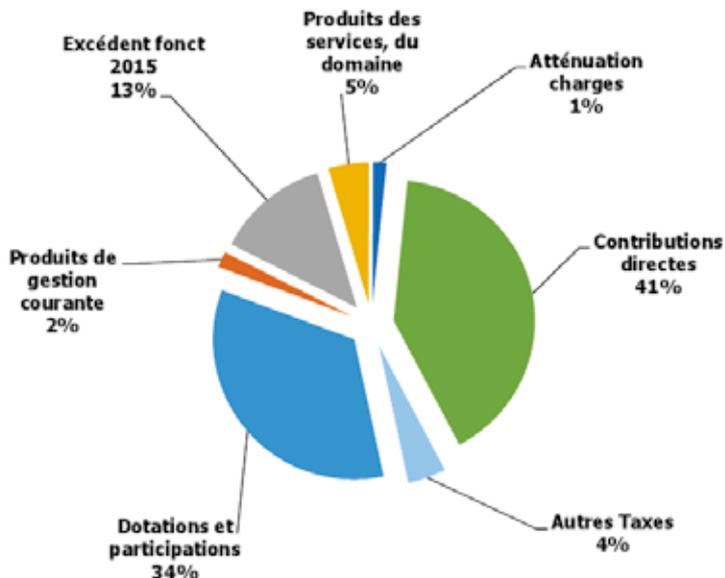
Charges financières

Intérêts des emprunts

SIVOS

Financement des écoles

Recettes 664 002 €



Impôts et taxes

Contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti)
Taxes Diverses

Dotations et participations

Dotation Fonctionnement État

Autres produits de gestion courante

Location logements-Salle des fêtes

Produits des services, du domaine

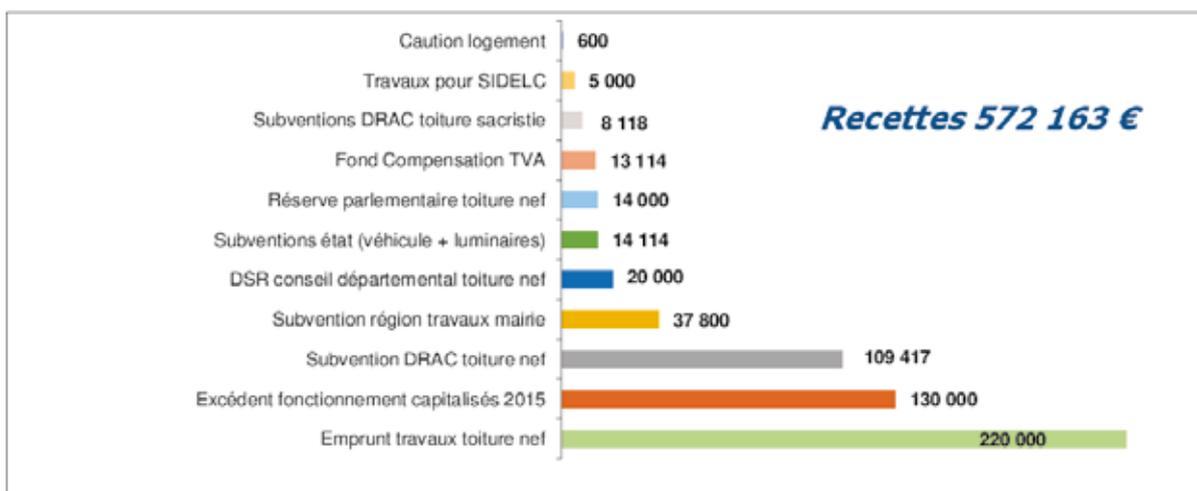
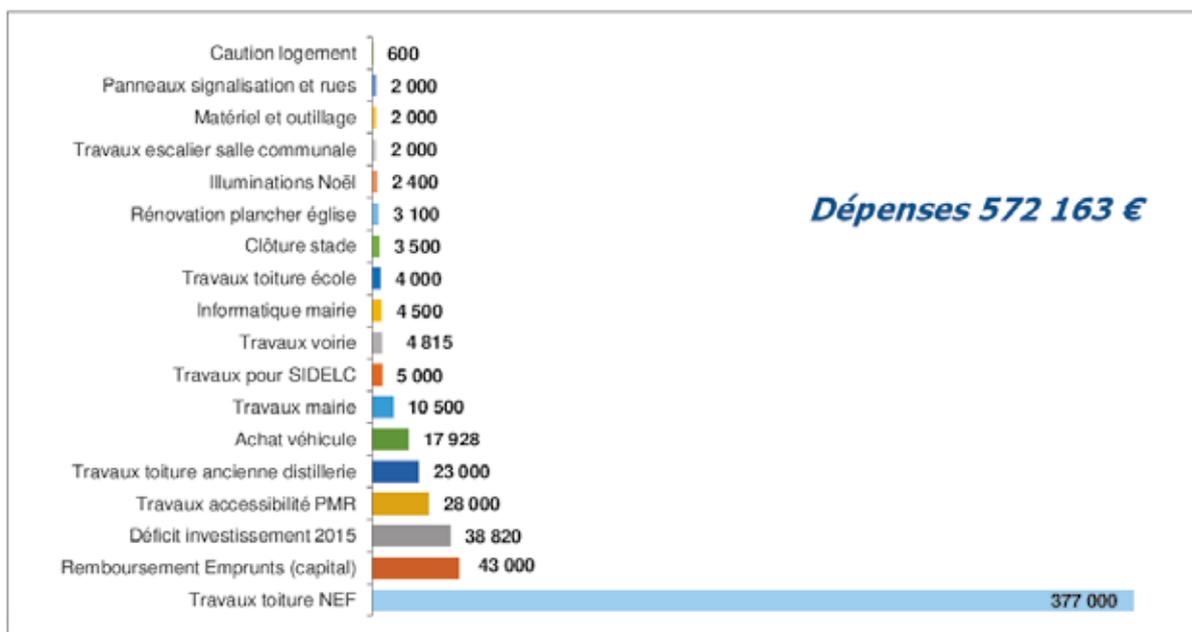
Remboursement par autres syndicats
Concessions cimetières
Insertions publicitaires du bulletin

Taux des impôts de la commune

Taxe d'habitation **14,60%** Taxe Foncière Bâti **21,25%** Taxe Foncière Non Bâti **49,69%**

Primitif 2016

Investissement



Autres budgets primitifs annexes de la commune

Assainissement

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : **57 072 €**

Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à : **52 262 €**

CCAS

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : **7 924€**

ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES

(dressée en exécution du décret n° 51-284 du 3 mars 1951)

Héloïse ITEN le 30 mars

Gabin BOUSSARD-CHABOT le 12 juin



Rohan BIRAULT-OZENDA le 29 mai

Aéline LOCTEAU-GATIGNON le 22 aout

MARIAGE

(dressée en exécution du décret n° 51-284 du 3 mars 1951)

Jennifer BOURGEOIS et Guillaume BARRAULT le 02 juillet

Cindy MARCHAND et Steven LE BEC le 06 aout

Elsa CHOUTEAU et Sébastien LEQUIME le 02 septembre

Isabelle SURGET et Jean-Yves SUR le 24 septembre



DÉCÈS

(dressée en exécution du décret n° 51-284 du 3 mars 1951)

Maurice ROUSSEAU le 6 janvier (88 ans)

René LHUILLIER le 10 janvier (80 ans)

Jacques LUCAS le 17 janvier (58 ans)

Philippe VALTON le 15 février (51 ans)

France GARNOTEL veuve MIDOUX le 5 mars (94 ans)

Francine CHAILLOU veuve CHAILLOU le 16 mars (94 ans)

Yolande ROBILLARD divorcée BRETON le 29 mars (63 ans)

Chantal BARBEREAU épouse FOUCAULT le 19 avril (63 ans)



Jean-Claude MARLANGUE le 02 mai (74 ans)

Jacqueline VERVANT veuve BARBIER le 15 juin (92 ans)

Agnès AILLOUD épouse CHAUSSON le 29 juin (61 ans)

Yves CRUCHET le 24 aout (87 ans)

Elisabeth CORBIN veuve PERRAULT le 26 septembre (91 ans)

Jacky MARTINEAU le 6 novembre (77 ans)

Claude BROSSE le 13 novembre (65 ans)

Raymonde CRUCHET le 24 décembre (97 ans)

RECENSEMENT

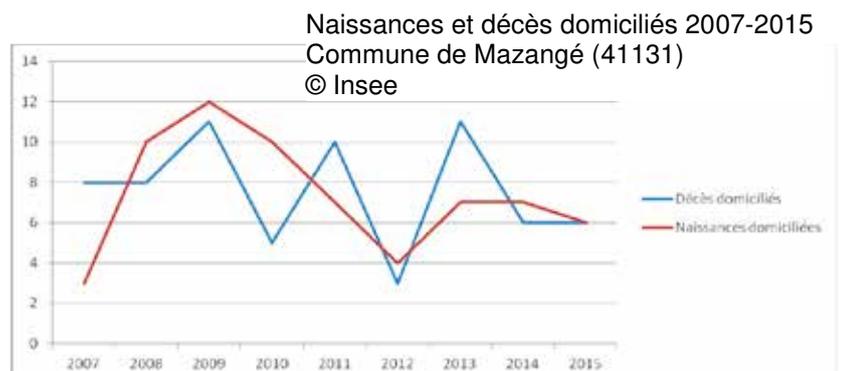
Au 1er janvier 2017, l'INSEE a estimé les populations légales millésimées 2014. Chiffres pour Mazangé.

Population municipale : 914 (910 pour 2013)

Population totale : 947 (946 pour 2013)

Sources : Insee, Recensement de la population 2014 en géographie au 01/01/2016 - Recensement de la population 2009 en géographie au 01/01/2011

Ces chiffres pourront être comparés au recensement qui sera effectué en ce début d'année.



FLEURISSEMENT

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les gagnants du concours des Maisons Fleuries pour l'année 2016 sont :

CLASSEMENT	GAGNANTS	RÉCOMPENSE (en bons pour fleurir)
1 ^{er} prix	M et Mme CONSTANTIN Claude	50 €
2 ^{ème} prix	M et Mme ROGER Jean-Claude	40 €
3 ^{ème} prix	M CHAUSSON Gérard	30 €
4 ^{ème} au 8 ^{ème} prix	M et Mme LANGLAIS Christian	20 €
	Mme LUCAS Monique	20 €
	M et Mme ROZET René	20 €
	M et Mme CROSNIER Pascal	20 €
	M et Mme GUELLIER Michel	20 €



SERVICES DE PROXIMITÉ

SERVICE POSTAL



Le point poste de MAZANGÉ se trouve à l'épicerie Brosse, 4 rue du commerce.

Horaires d'ouverture :

lundi : 9h00 - 12h30 et 15h30 - 18h00

mardi au vendredi : 9h00 - 12h30 et 15h30 - 19h00

samedi : 9h00 - 12h30

SERVICES

Tous les services délivrés par la poste sont disponibles au point poste.

- ⇒ Retrait d'espèces et dépôt de chèques (pour les titulaires d'un CCP)
- ⇒ Envoi et retrait colis
- ⇒ Envoi et retrait lettre recommandée



Vous trouverez également des boîtes aux lettres à :

- ⇒ L'Orgerie
- ⇒ La Fosse-Courtin
- ⇒ Vauracon
- ⇒ Gué-du-Loir
- ⇒ Bourg (Rue du commerce)

TRANSPORT À LA DEMANDE

Un véhicule vient vous chercher à **domicile** pour vous conduire à l'une de ces destinations fixes :

MERCREDI MATIN, Montoire, place Clémenceau
arrivée : 9 h / départ : 11 h 30

MERCREDI APRÈS-MIDI, Vendôme, place de la Liberté
arrivée : 14 h / départ : 17 h 30

VENDREDI MATIN, Vendôme, place de la Liberté
arrivée : 9 h / départ : 11 h 30

VENDREDI MATIN, Vendôme, place Saint-Martin
arrivée : 8 h 55 / départ : 11 h 35

Réservez en appelant, au plus tard à midi la veille de votre déplacement, la centrale de réservation au

02 54 58 41 50



Tarifs : 2 € le trajet soit 4 € aller-retour à acquitter auprès du transporteur.

Gratuit pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, titulaires de la carte gratuité.

2 lignes régulières de bus desservent la commune :

- Ligne 13 : Choue-Mondoubleau-Vendôme (Arrêts au Gué du Loir, Mairie, La Cohue)
 - Ligne 12 : Artins-Montoire-Vendôme (Gué du Loir)
- Horaires et tarifs sur <http://www.route41.fr>



VIE SCOLAIRE

R.P.I MAZANGÉ-FORTAN

La rentrée scolaire

A Mazangé, nous accueillons cette année 55 élèves : A Fortan, nous accueillons cette année 26 élèves :

⇒ (PS - MS - GS)

31 élèves dans la classe de Mme SOULIS

ATSEM : Mme Carole DECLERCK

⇒ (CP - CE1 - CE2)

24 élèves dans la classe de Mme GUILLET

ATSEM : Mme Natacha KOEHLER

⇒ (CE2 - CM1 - CM2)

26 élèves dans la classe de Mme SAVIGNAT

Autres personnels des écoles :

- Bibliothèque, surveillance de cantine et garderie : Mme Estelle PONNET
- Cantines : Mme Annie BALLON et Mme Natacha KOEHLER
- Surveillance de cantine et entretien : Mme Marylène FRIMONT
- Agent d'entretien, aide cantine, garderie : Mme Carine BERTHELOT

Les activités pour cette année :

- Cycle sport : les élèves de Mazangé bénéficieront d'un cycle sport en septembre octobre à l'école, encadré par Betty PUAUD.
- Cycle piscine : les GS, CP et CE1 de Mazangé iront à la piscine de Montoire à partir de mars (10 séances).
- Une classe découverte est envisagée pour 3 classes du RPI.
- Participation des classes de CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 à la journée USEP athlétisme
- Visite d'une exposition sur l'école et les jouets d'autrefois à Savigny pour les élèves de CP/CE1 et tous les CE2 (de Mazangé et Fortan)

Plein d'autres projets agrémenteront cette année scolaire !

Représentants des parents d'élèves :

Ecole de Mazangé : Mme GRANDCOIN et Mme PLESSIS / Suppléante : Mme SPEHAR

Ecole de Fortan : Mme ROGER / Suppléante : Mme CAMPINOTTI

Bonne année scolaire à tous.

Calendrier scolaire (source <http://www.education.gouv.fr>)

Vacances	Zone B
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 11 février 2017
	Reprise des cours : lundi 27 février 2017
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2017
	Reprise des cours : lundi 24 avril 2017
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2017
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017
	Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017
	Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 24 février 2018
	Reprise des cours : lundi 12 mars 2018
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 21 avril 2018
	Reprise des cours : lundi 7 mai 2018
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018

VIE SPORTIVE

COURSE DE CÔTE

2016 était la 2^e édition de la course de côte de Mazangé. Devant le succès remporté en 2015 avec les 40 concurrents inscrits, c'est 61 pilotes qui se sont alignés cette année sur la grille de départ.

Le plus rapide d'entre eux a parcouru les 1,3 Km du circuit d'un jour en à peine plus de 40 secondes pour une vitesse moyenne de 117 km/h, de quoi faire tourner les feuilles des arbres.

Quelques petits incidents de course sans gravité ont eu lieu et le parapet du pont est de nouveau solidement accroché au sol.

Nous tenons à remercier chaleureusement les riverains, les pilotes, les organisateurs et surtout les bénévoles et ceux qui prêtent leur matériel sans que rien ne serait possible.

Cette manifestation génère une animation importante dans notre commune et permet de la faire connaître bien au-delà des frontières du Loir et Cher.

Rendez-vous pour la 3^{ème} édition qui aura lieu les 2 et 3 septembre 2017



JEUX INTER-VILLAGES

Dimanche 12 juin, les 2^{èmes} jeux Inter-Villages se sont déroulés au plan d'eau de VILLIERS SUR LOIR entre les communes de MAZANGÉ, LUNAY, VILLIERS SUR LOIR ET NAVEIL.

Les jeux sur terre et eau ont amusé petits et grands. Chacun a pu se révéler sur les différentes épreuves proposées : course de rouleaux de paille, course de brouette, course de canoë sécurisée par l'association NÉOVENT et l'épreuve de culture générale. Cette année, un fil rouge a été mis en place afin que tout le monde puisse participer. Malgré une météo pluvieuse, le public fut présent et des stands de restauration étaient prévus pour restaurer tous ces courageux. Denis' Anim a su motiver et encourager tous les sportifs par son entrain. LUNAY a remporté le trophée pour la deuxième fois mais MAZANGÉ n'a pas faiblit en prenant la deuxième place.



RENDEZ-VOUS 2017

14 avril : passage du **Tour cycliste du Loir et Cher**

21 mai : 21^{ème} **Triathlon des Coteaux du Vendômois**
Pour cette épreuve, la mairie recherche des **signaleurs bénévoles**.
Merci à vous.

2 et 3 septembre : 3^{ème} **course de côte de la Vallée du Loir**

Cinq minutes de télé sur la commune lors du Paris-Nice 2016.



CALENDRIER 2017

JANVIER

07 janvier : Vœux du Maire à 18h
13 janvier : Assemblée Générale UNRPA
27 janvier : Assemblée Générale ASCM

FEVRIER

25 février : Soirée choucroute UCCAV

MARS

03 mars : Assemblée Générale du Comité des Fêtes
24 mars : Pot-au-feu de l'UNRPA

AVRIL

14 avril : Goûter de l'UNRPA
30 avril : Rallye pédestre ASCM

MAI

08 mai : Commémoration du 8 mai 1945
21 mai : Triathlon des Coteaux des Vendômois

JUIN

24 juin : Feu de St Jean du COMITÉ DES FÊTES

JUILLET

2 juillet : Fête des écoles à FORTAN
13 juillet : Soirée moules-frites suivie d'un bal
14 juillet : Festivités avec jeux au pré communal

SEPTEMBRE

02 septembre : Course de côte - contrôles techniques
03 septembre : Course de côte
10 septembre : Brocante et festival des vins
24 septembre : Repas des anciens de l'UNRPA

OCTOBRE

21 octobre : Soirée Karaoké du Comité des Fêtes
27 octobre : Poule au pot de l'UNRPA

NOVEMBRE

03 novembre : Théâtre ASCM
04 novembre : Théâtre ASCM
05 novembre : Théâtre ASCM
11 novembre : Commémoration du 11 novembre 1918
26 novembre : Repas « choucroute » de l'UNRPA

DECEMBRE

03 décembre : Randonnée pédestre de l'ASCM
09 décembre : Loto et Goûter des anciens (offert par la commune)
17 décembre : Noël UCCAV
28 décembre : Belote de l'UNC-AFN MAZANGÉ/FORTAN

VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS

UNC A.F.N.	Daniel GALLAS	02 54 72 00 32
Société de Chasse	Régis PERGELINE	02 54 72 02 87
AAPPMA Thoré-Montoire (pêche)	Serge SAVINEAUX	02 54 72 04 41 / 06 80 14 20 23
Comité des fêtes	Liliane ANTOINE	02 54 72 08 84
Dart's club (fléchettes)	Jérôme BORDIER	02 54 72 06 16
Football (A.S. Lunay)	Jonathan PERCHE-HAMEAU	06 30 37 14 25
U.N.R.P.A. Ensemble et Solidaires	Marc BLIN	09 60 41 74 50
U.C.C.A.V.	Didier DECLERCK	02 54 72 03 85
Perche Nature	Bernard DERUE	02 54 72 03 02
Association Sportive et Culturelle	Eduard SIEGERS	02 54 72 01 40
Ecurie Sport Auto Tours	François FARÉ	02 54 77 59 90

Bilan de l'année 2016

Samedi 26 Mars

Soirée dansante

Soirée dansante animée par Denis anim' avec toujours une ambiance mémorable.



Samedi 25 juin Feu de la saint Jean



Merci à tous les bénévoles!! C'est grâce à votre aide et votre soutien que nous avons pu réaliser cette soirée du traditionnel couscous. A la tombée de la nuit, l'embrasement du feu, toujours très apprécié, des spectateurs a illuminé le ciel de Mazangé.



Samedi 22 Octobre

Karaoké

Denis anim' assure toujours une ambiance du tonnerre!! Dégustation du pot au feu appréciée par les nombreux convives venus se divertir.

**L'ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU
LE VENDREDI 03 MARS 2017 A 20H30
A LA SALLE DES FÊTES**

Venez nombreux, tous les volontaires sont invités et seront les bienvenus. Nouveaux habitants n'hésitez pas à nous contacter, c'est l'occasion de s'intégrer dans la vie de notre village.

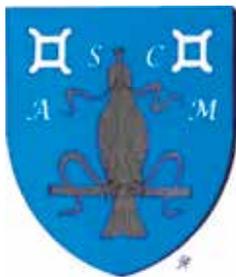
Contact : Liliane ANTOINE au 02.54.72.08.84

Dates à retenir pour 2017

- Feu de Saint Jean : 24 Juin 2017
- Karaoké : 21 Octobre 2017



**Les membres du comité des fêtes de Mazangé
souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2017**



Les activités de l'association :

- Loisirs Créatifs : les vendredis de 17h00 à 19h00 (salle modélisme)
- Tennis de table : les vendredis hors vacances scolaire de 18h00 à 20h00 (sous sol salle des fêtes)
- Modélisme : les vendredis de 17h00 à 20h00 et le dimanche matin selon calendrier de 8h00 à 12h00 (salle modélisme)
- Terrain de tennis : 2 € / heure + 2 € caution clé ou carte 10 € pour 12 heures.
- Théâtre : les inscriptions débutent chaque année fin septembre.

Au revoir 2016 et bienvenue 2017.

En 2007, quelques membres de l'association ont eu la bonne idée de proposer la création de la section « Loisirs Créatifs ». Depuis, elles fabriquent, construisent, décorent une multitude de grands et petits objets décoratifs ou utiles selon un programme établi par les animatrices. Ainsi, chaque vendredi soir, elles se réunissent, dans une ambiance chaleureuse, et s'entraident dans la réalisation de ces divers objets. Le point culminant est certainement la fin de l'année pour la réalisation d'une composition florale qui ornera la table de Noël familiale. Cet année sera donc la dixième année qu'elle existe et la section souhaite vous faire découvrir cette activité dans leur local lors d'une « porte ouverte ». La date de cet évènement sera communiquée dans le « Flash-Info ».

Notre site internet a été étoffé et dispose désormais d'une page galerie photos spécifique pour nos activités, accessible à partir de la page d'une activité, ainsi que des informations sur la page d'accueil avec des dates à retenir. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil. Adresse du site : asc-mazange.asso.fr

Début avril notre groupe de théâtre a innové en jouant 3 jours de suite et je me félicite de la bonne participation des habitants de Mazangé. La représentation 2017 aura lieu avec 3 séances : vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 novembre.

Fin avril notre rallye pédestre a dû être annulé. Celui-ci est reporté au 30 avril prochain et le thème sera « La géologie du Gué du Loir ». Une halte est prévue au « Village de St André » à VILLIERS/LOIR. Cette balade est accessible à toute la famille et nous serons heureux de pouvoir accueillir beaucoup d'enfants.

Notre exposition, lors de la brocante du mois de septembre, a attiré de nombreux visiteurs. La présence d'un beau soleil y est certainement pour quelque chose.



En collaboration avec les animateurs de « Perche Nature, le 15 octobre dernier, une dizaine de personnes, ont construit des nichoirs pour oiseaux et maisons à insectes. L'association Perche Nature a fait don d'un nichoir pour la « Chouette Effraie » et sera installé dans le clocher de l'église. Un grand merci aux bénévoles de Perche Nature et aux participants de cet « atelier nichoirs ». Ce n'est certainement pas la dernière fois.

Notre randonnée pédestre a eu lieu le 4 décembre 2016. Le compte rendu sera publié dans le premier flash info de 2017. Je souhaite, à nouveau, faire appel aux bonnes volontés des uns et des autres. Je vous invite chaleureusement à assister à notre assemblée générale et éventuellement de vous présenter pour rejoindre notre équipe.

Dates à retenir pour le premier semestre 2017 :

Vendredi 27 janvier : Assemblée Générale à 20h30

Dimanche 30 avril : Rallye pédestre, départ à 9h00.

Composition Conseil d'administration 2015

Président – Eduard SIEGERS

Vice-président – Damien THEBAULT

Secrétaire – Jean-Marie GAILLARD

Trésorière – Véronique SIEGERS

Administrateurs – Monique ROGER, Christian BOUR, Yann SIEGERS

Président d'honneur – Patrick BRIONNE

Vice-président – Michel MIGNOT

Vice-président – Ringo MASSONNEAU

Secrétaire adjointe – Laëtitia LESPAGNOL

Trésorier adjoint – Marie-Christine BOUR



Le Conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une :

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017

Voici que s'annonce 2017. Nous présentons aux adhérents et aux habitants de Mazangé nos meilleurs vœux de bonheur et de santé. Nous souhaitons qu'un grand nombre puisse nous rejoindre pour partager de bons moments de détente. Nous avons une pensée respectueuse pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année 2016.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents.

Les activités 2016 se sont déroulées dans l'ordre prévu et nous en avons relaté les comptes rendus dans les Flash-Infos précédents. Ce fut une réussite pour chacune d'elles.

Pour 2017, un programme chargé et varié s'annonce : sorties - voyage - repas - goûter ...

Voici le déroulement prévu :

Date	Activités	Information
Vendredi 13 janvier	Assemblée générale & Galette des Rois	Inscriptions pour les adhérents
Vendredi 24 mars	Pot au feu et soirée dansante	Orchestre Papin Michel
Lundi 27 mars	Sortie à Chécy (spectacle)	
Vendredi 14 avril	Goûter avec animations	Mélanie Diss
En Mai	Sortie en Sicile	
Lundi 12 juin	Sortie au Guédelon et canal de Briare	Une journée
Vendredi 21 juillet	Sortie au Carrousel de Saumur (Cadre Noir)	
Dimanche 24 septembre	Repas annuel gratuit pour les adhérents mais ouvert à TOUS	Orchestre Berry Carrel
Vendredi 27 octobre	Poule au Pot	Avec Guillaume
Dimanche 26 novembre	Choucroute	Avec Top Music

La constitution du conseil d'administration s'est modifiée avec l'arrivée de nouveaux membres.

En voici la composition :

Président : Marc BLIN Vice-Président : Claude CONSTANTIN
 Trésorière : Muguette PELTIER Trésorière-adjointe : Brigitte DAGUISÉ
 Secrétaire : Marie Thérèse NEILZ Secrétaire-adjointe : Marie-Madeleine BONVALET
 Autres membres : Jean Claude ROGER, Michel REMEY, Christiane LETOURMY, DANIEL GATIGNON, Nicole BEASSE

Belote et autres jeux : tous les jeudis à la petite salle - ouvert à tous.

Activités communes LUNAY-THORÉ-AZÉ-MAZANGÉ :

- . 27 mars : sortie à Chécy(45) pour un spectacle
- . en mai : sortie en Sicile
- . en novembre : Ouzouer le Marché

Pour tous renseignements, contacter :

- . Muguette PELTIER au 02.54.72.62.76
- . Marc BLIN au 02.54.72.09.74



L'année 2016 se termine et notre association entre dans sa 45^{ème} année et ne compte plus que 21 adhérents. Notre ami Jacky Martineau, qui était membre honoraire, nous a quitté.

Le bureau comprend :

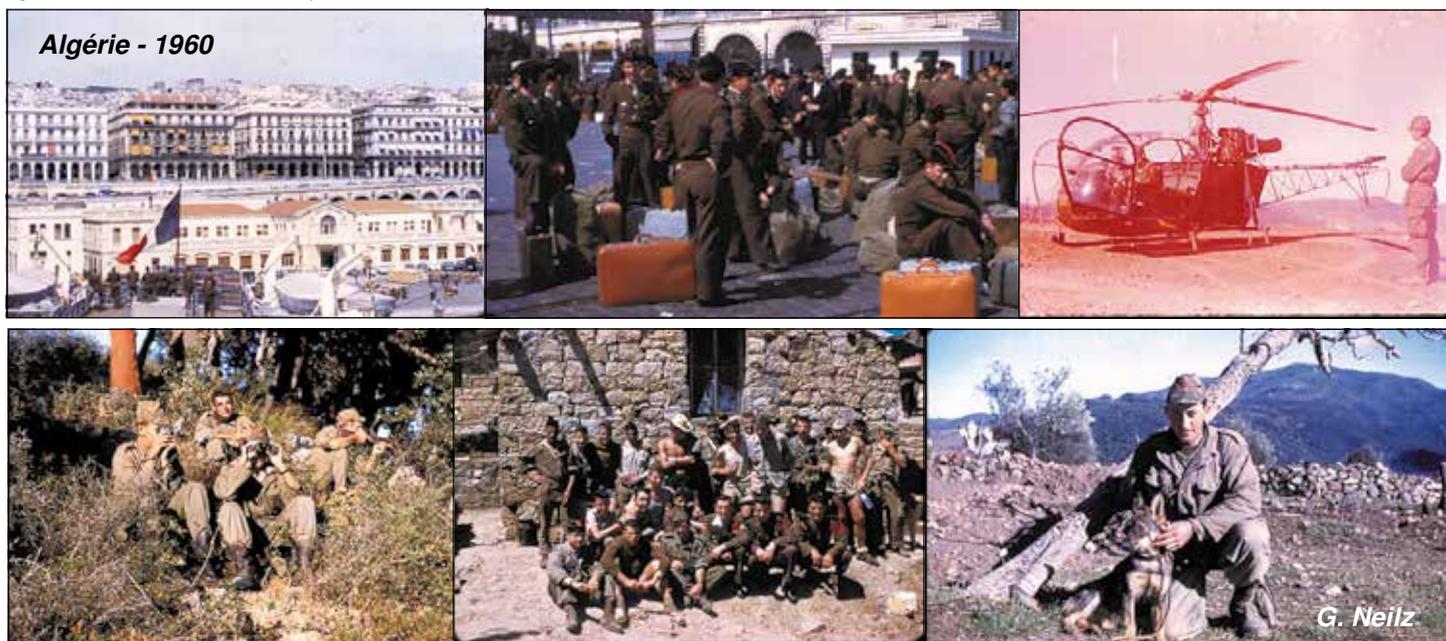
- 1 Président M. GALLAS Daniel
- 1 Vice-président M. PRAY René
- 1 Secrétaire M. JANVIER Claude
- 1 Trésorier M. GALOYER Jean-Claude
- et 7 autres membres.



Début janvier se tient une Assemblée Générale où il est procédé à l'élection du 1/3 sortant du bureau, puis une réunion de bureau pour l'élection du président, du secrétaire et du trésorier. Cette journée se termine dans la convivialité avec les épouses autour d'une galette des Rois et de quelques parties de belote.

L'âge étant, nos activités se résument à un concours de Belote entre Noël et le 1er janvier.

Tous nos adhérents qui ont participé à cette guerre d'Algérie, guerre qui commence à être lointaine, sont pratiquement tous dans leur 80^{ème} année, voir plus pour certains. Guerre qui a commencé vers 1956 et qui s'est officiellement terminée le 19 mars 1962, date qui prête à polémique et est contestée par notre association, car après cette date, il y a eu entre 400 et 500 morts jusqu'en 1964, et il faut savoir que cette guerre a fait, côté français, 25 000 Morts.



Poursuivant nos activités, en 2016 notre traditionnel méchoui s'est transformé en repas au restaurant à Montoire-sur-le-Loir.

Pour l'année 2017, les dates à retenir sont:

- Les défilés des 8 mai et 11 novembre
- Notre concours de belote le jeudi 28 décembre 2017

**Notre association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017
et remercie tous ceux qui nous sont fidèles.**

INFORMATIONS PAROISSIALES

Les grands rendez-vous de l'année

Grande journée paroissiale à Montoire : dimanche 29 janvier 2017

11h : Messe à l'église de Montoire

12h30 : repas familial à la salle des fêtes de Montoire

Célébrations

Tous les dimanches à 11h à l'église de Montoire

Pour tout renseignement

Presbytère de Montoire, 8, rue Saint-Laurent, 41800 Montoire-sur-le-Loir

Tel 02 54 86 54 02 - <http://paroissedemontoire.wordpress.com>

Retrouvez dans Le Loir un article sur le docteur Eugène Richard (1878-1971).



Bilan de la saison de chasse 2015/2016

On le pressentait, les mauvaises conditions climatiques et le froid ont été préjudiciables pour la reproduction du petit gibier sédentaire dans notre département. Les observations faites sur le terrain, notamment lors des comptages de printemps ont hélas confirmé cette situation alarmante.



La perdrix, pour la deuxième année consécutive, a payé un lourd tribut suite aux intempéries et aux températures glaciales.

Le faisan s'en est un peu mieux tiré, car les fluctuations de sa reproduction sont moins importantes que pour la perdrix face aux intempéries. Grâce à une période de ponte et d'éclosion plus étalées dans le temps, il a été vu quelques belles couvées de faisans au printemps

Lors des comptages du mois de mars il ressortait une légère diminution des effectifs de lièvres sur l'ensemble des zones recensées. Dans le courant de l'été une maladie est apparue, car

il a été trouvé de nombreux cadavres dans les champs.

Les différentes analyses sanitaires pratiquées sur les cadavres par la fédération n'ont pas permis de tirer de réelles conclusions.

Pour notre part, la société a pris la décision d'avancer la fermeture du lièvre d'une semaine par rapport à la date prévue afin de préserver les effectifs restants.

Pour le petit gibier sédentaire le tableau de chasse global est le suivant : lièvres 65, faisans communs 29, faisans vénérés 30, pigeons 70, bécasses 5, canards colverts 10.

Pour le grand gibier le plan de chasse nous avait attribué 16 chevreuils. Ce prélèvement a été réalisé puisque nous avons prélevé 9 brocards et 7 chèvres.

Par ailleurs, la société a investi dans l'achat de miradors qui sont au nombre de quinze.

Ils sont en court de montage, et vont être installés dans certains endroits du territoire où la visibilité n'était pas très bonne. C'est la sécurité qui prime sur l'action de chasse.

Je rappelle aux adhérents que vous devez impérativement rendre vos carnets de prélèvements faisan commun, bécasses et votre tableau de chasse annuel pour la fin février au plus tard .

Le bureau de chasse et les sociétaires se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017.

UCCAV MAZANGÉ

Bonjour à Tous,

Cette année, nous avons accueilli avec plaisir, à notre assemblée générale, le 17 novembre 2016, de nouveaux adhérents qui vont nous rejoindre lors de nos manifestations . Je les remercie par avance.

Au cours de l'année 2017, nous retrouverons les différentes activités de l'Union Commerciale des Commerçants Artisans et Viticulteurs telles que :

- Le samedi 25 février 2017, notre traditionnelle choucroute au foyer communal avec réservation dès maintenant chez Mme Bobault au 02.54.72.05.22 ou M. Declerck au 02.54.72.03.85
- Notre brocante annuelle le dimanche 10 septembre 2017 avec le **retour de la Foire à l'entrecôte**.

En septembre 2016, nous avons fait faire une paëlla car faute de bénévoles, nous ne pouvions pas assurer l'entrecôte qui demande une organisation et un travail très difficiles.

Comme chaque année, nous avons eu la visite du Père Noël le dimanche 18/12/2016 avec ses chocolats, places de cinéma pour les enfants et le fameux vin chaud pour les parents servi dans la rue du Commerce vers 12h.

Restons unis pour que notre commune soit toujours bien vivante avec toutes ces activités et ces bénévoles.

Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui sont fidèles chaque année à nos manifestations.

Le président, M. Didier DECLERCK et les membres de l'UCCAV

Nous souhaitons une très bonne et heureuse année 2017 à tous.





Suite au manque de candidature, l'association de pêche de Montoire/Loir est en sommeil et en attente de dissolution. La gestion des cartes de pêche a été reprise par celle de Thoré la Rochette. Il a été créé une nouvelle association de pêche nommée : **AAPPMA Thoré-Montoire « Au fil de l'eau »**.

La composition du bureau est :

NOM Prénom	Fonction	NOM Prénom	Fonction
SAVINEAUX Serge	Président	BETTE Dominique	Trésorier
SUR Jean-Yves	Vice-président	BRETON Thomas	Trésorier-adjoint
PLOUX Christian	Vice-président	SAVINEAUX Colette	Secrétaire

Rappel de la réglementation de la pêche :

Il est rappelé à toutes et à tous, qu'il est obligatoire d'avoir une carte de pêche pour pêcher sur les eaux libres (rivières) même chez soi. La taille du brochet est de 60 cm et celle du sandre de 50 cm. Un quota de 3 carnassiers, par jour, dont 2 brochets maxi est à respecter.

Il a été constaté une baisse de 19% sur la vente des cartes de pêche.

Les activités de 2016, (comme les alevinages, l'enduro carpes, le challenge carnassiers, concours à la pêche au coup, participation à la foire Sougéenne, etc...) se sont déroulées correctement.

A chaque manifestations, des poissons ont été pris, mesurés, photographiés et remis à l'eau avec la satisfaction des pêcheurs.

Cette nouvelle équipe projette pour 2017 :

- 4 enduros carpe.
- la 1^{ère} manche et finale du challenge carnassier.
- un concours de pêche au coup pour les adhérents de l'association.
- la création d'une école de pêche.
- la participation à la journée des associations.
- des alevinages de truites et de poissons blancs sont programmés dans les divers plans d'eau et rivières.

Au plan d'eau de Saint-Quentin, la restauration du local est envisagée

avec la collaboration de la mairie et des chasseurs. Ont été assermentés 3 gardes de pêche particuliers sur les secteurs de Thoré la Rochette et Montoire/Loir. Ils sont en poste depuis quelques mois et surveillent la bonne pratique de la pêche et le respect de l'environnement.

Le tarif des cartes de pêche est inchangé en 2017:

Type de carte de pêche	Tarif	Type de carte de pêche	Tarif
Carte interfédérale	95 €	Carte « hebdomadaire »	32 €
Carte « majeur »	75 €	Carte « journalière »	10 €
Carte « mineur »	20 €	Carte « découverte »	6 €
Carte « découverte femme »	32 €	Timbre EHGO seul	30 €

Les 6 points de vente sont :

Lieu	Ville	Lieu	Ville
Articles de pêche GARNIER	Montoire/Loir	Epicerie « Le Relais »	Azé
Sport-Loisirs	Montoire/Loir	Superette Brosse	Lunay
Hôtel de France	Sougé	Bar « Côteaux du Loir »	Villiers/loir
Sur le site www.cartedepeche.fr de chez vous			

Nouveauté : Pour ses adhérents, l'association organise gratuitement un concours de pêche au coup, le samedi 8 juillet, au plan d'eau de Saint-Quentin. Les inscriptions se feront chez les dépositaires, soit à aappmathorelarochette@gmail.fr

Date à retenir :

L'assemblée générale aura lieu le **samedi 28 janvier 2017 à 15 h**, à la salle Marie de Luxembourg, à MONTOIRE/LOIR. A cette occasion un bilan complet vous sera présenté.

Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

Dans le passé la plupart des clochers des villages abritaient un oiseau nocturne singulier, la Chouette effraie, surnommée de ce fait « Effraie des clochers ». Sa livrée blanche et claire l'ont fait appeler aussi « Dame blanche ».

Elle est considérée avec les autres chouettes et hiboux comme une grande consommatrice de petits rongeurs et donc auxiliaire précieuse des jardiniers et agriculteurs.

A l'initiative de Perche Nature, plusieurs communes du Perche ont, ces dernières années, installé un nichoir adapté à cette espèce dans le clocher de leur église.

En accord avec la municipalité, Perche Nature et l'ASCM ont fabriqué et installé le 20/12/2016 un nichoir adapté dans le clocher de l'église de Mazangé. Rappelons la beauté de cet oiseau doté de disques faciaux en forme de cœur qui sont l'organe essentiel de détection de ses proies, qui ne l'entendent pas approcher grâce à la structure de ses plumes, qui lui confère un vol absolument silencieux. Une surveillance et un suivi seront assurés dans les mois à venir pour vérifier l'occupation du nichoir et les éventuelles éclosions.



Chouette Effraie
Photo : Laurent Bossay

Dans les forêts de Fréteval et de Vendôme sont installés plusieurs dizaines de nichoirs pour une autre espèce, la Chouette hulotte vivant dans ce milieu.

Dans le Bulletin 2016 nous avons proposé de participer à l'Inventaire départemental des amphibiens et reptiles commencé en 2008. Ce travail va se concrétiser prochainement par la parution d'un livre de 260 pages avec beaucoup de photos illustrant un texte riche d'informations.

Rappelons, en conclusion, qu'au Bois de l'Oratoire, à Vendôme (accès à partir du parking des Fontaines), les dimanches 15 et 29 janvier 2017, 12 et 26 février et 12 mars, de 14H à 16H, des membres de Perche Nature vous accueilleront pour observer les passereaux d'hiver.

A la mairie de Mazangé, vous trouverez « La Clef des Champs » donnant toutes les « sorties nature » de Perche Nature pour le 1^{er} semestre 2017.

Mazangé, le 23 décembre 2016,
B.Dérue et J.Pécharde



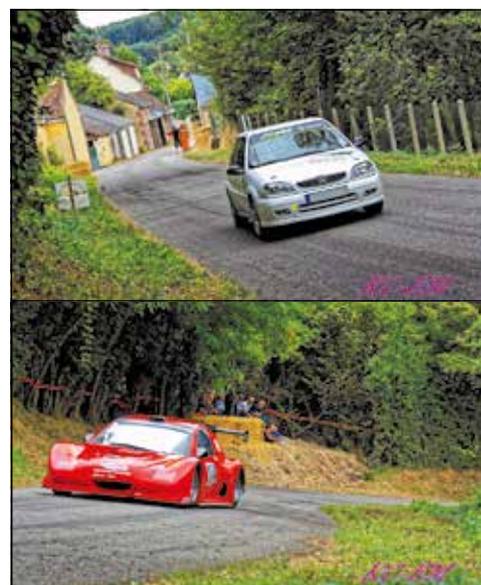
SPORT AUTO TOURS

Bonjour, le dimanche 28 février nous avons organisé comme tous les ans notre salon des sports mécaniques sur le parking du centre Leclerc à Vendôme où il y avait le RAC41 avec ses motos et la semi ainsi que les Team Martinet et Team Meunier avec leurs autos et aussi plusieurs voitures de circuit, de rallye et de course de côte. La date du salon pour 2017 est le dimanche 5 mars.

La course de côte de la vallée du Loir à Mazangé a eu lieu le 3 et 4 septembre 2016. Tout s'est bien passé : il avait 61 pilotes au départ et 61 à l'arrivée, une très bonne ambiance, aucun souci, tout le monde était heureux. Nous tenons à remercier la commune de Mazangé et les riverains pour les désagréments occasionnés par la présence de la course de côte.

Nous vous donnons rendez-vous les 2 et 3 septembre 2017 pour la prochaine course de côte de la vallée du Loir.

Pour toute info : Mr Faré François au 02.54.77.59.90 ou www.sport-auto-tours.com



L'objectif de l'éducateur Florent LEBRAY était de reconstituer un nouveau groupe séniors avec des cadres mais aussi de jeunes joueurs en s'appuyant sur des joueurs attachés au club et à ses valeurs.

La Saison 2014-2015 s'était achevée sur une quatrième place ne permettant pas l'accession en troisième division. Cette accession était donc l'objectif premier de cette saison 2015-2016...

Et après une saison riche en suspens et rebondissements, le club finit premier de son groupe, synonyme de montée en troisième division.

Le maintien dans cette poule est donc la dure tâche à relever afin de pérenniser la vie de notre club à un niveau départemental « correct ».

De plus, cette saison 2015 – 2016, fut marquée par le retour d'une équipe sénior féminine en entente avec le club de Saint Martin, cette entente est renouvelée pour cette nouvelle saison 2016 – 2017 avec un effectif plus étoffé.

L'objectif étant de faire une meilleure saison que la précédente, grâce à l'évolution des filles dans le jeu.

Encore une fois, une équipe U7 devait voir le jour en ce début de saison, mais malgré l'organisation de deux journées portes ouvertes, nous sommes toujours en manque d'effectifs pour concrétiser ce projet...

D'autre part, nous avons organisé un tournoi de Beach Soccer en juin dernier, une première dans le nord du département, hélas malgré nos nombreux efforts, cette expérience fut un échec.

Cependant, les échecs servent à avancer et nous allons réfléchir pour transformer ce tournoi en réussite !!

Cette saison 2016 – 2017, nous organisons une belote, une marche et un tournoi foot salle début Janvier.

Enfin, le projet de cette nouvelle saison est de refaire le terrain, plus de 15 ans après sa naissance !!

Ce projet a vu le jour grâce à la participation financière de la mairie de Lunay sous forme de maintien de la subvention (3 000€) mais aussi avec la participation des bénévoles et d'un entrepreneur compréhensif... Les travaux ont débuté courant octobre, nous pourrons donc rejouer sur ce terrain pour la saison 2017 – 2018...

Venez nous rejoindre, nous sommes un club convivial et nous œuvrons pour le rester !!

Merci à tous les responsables et bénévoles sans lesquels, notre sport ne pourrait voir la continuité.

Sportif :

Arbitre Officiel : LEBRAY Florent

Responsable Séniors H : LEBRAY Florent

Responsables Séniors F : MARTIN Guillaume, PERCHE-HAMEAU Jonathan

Dirigeants : MAHOUDEAU Michel, MARAIS Michel,
SERPIN Damien, MASSON Didier, HAIMON Christian

Administratif :

Président : PERCHE-HAMEAU Jonathan (06.30.37.14. 25)

Vice Président : BOBAULT Bernard

Trésorière : MENU Priscillia

Trésorière Adjointe : BOBAULT Nicole

Secrétaire : PAGEOT Jeannick

Secrétaire Adjoint : BURON Gilles

Membres du bureau : HARNOIS Jany et VAILLANT Patrice



Prochaines Manifestations :

Le 7 Janvier 2017, Tournoi Foot Salle (Gymnase)

Le 8 Janvier 2017, Concours de Belote (Espace Culturel).

Le 8 Janvier 2017, Randonnée Pédestre



LES RANDONNEUSES ET RANDONNEURS DU MARDI

Si vous avez envie de marcher en groupe, rejoignez-nous pour une sortie nature dans la bonne humeur et la détente.

Tous les mardis à 14 heures, nous partons à la découverte des chemins de notre commune et parfois des autres communes.

Les parcours sont en général d'environ de 10 kms pour une durée de 2 heures à 2 heures et demie

Au gré des chemins il arrive très souvent de voir de nombreux gibiers, il est également très agréable d'observer les changements de paysages aux différentes saisons



Rendez vous le mardi au parking de la salle des fêtes de Mazangé à 14 heures.

Pas d'adhésion ! Vient qui veut quand il veut !

Sapeurs-Pompiers de Villiers-Mazangé

12 sapeurs pompiers volontaires composent l'équipe. Le Sergent Chef Erny Geoffray nous a fait valoir son intérêt d'intégrer l'équipe. Geoffray est pompier professionnel au Mans, il habite à Naveil à proximité du pont TGV. Il sera disponible certaines journées en semaine et certains week-end.

Plusieurs agents ont participé à des formations en 2016 (maintien des acquis ...), il est à noter que la formation est un réel investissement pour un pompier volontaire, 48 heures de manœuvres obligatoires en 2017 .

Le sapeur Hérault Melvin a validé ses modules M4 et M5. Après avoir validé sa formation secourisme, il est maintenant équipier incendie.

Deux agents, les sapeurs Treton Damien et Posson Guillaume ont participé aux opérations de pompage et nettoyage sur le secteur de Romorantin, lors des importantes inondations du mois de mai.

L'activité opérationnelle fait état de 120 interventions sur l'année 2016.

- 74 secours a personnes,
- 11 accidents de la circulation,
- 15 feux ,
- 11 renforts au CSP Vendôme
- et 3 opérations diverses.

60 à Villiers, 30 à Mazangé et 10 hors secteurs.

La gestion individuelle est opérationnelle dans le centre depuis le 1^{er} Juillet 2016. L'agent se met disponible ou indisponible via son téléphone ou un ordinateur, ce qui permet au CTA Codis de

Blois d'avoir un visu en temps réel sur l'effectif disponible et si le centre peut être engagé sur l'intervention.

Concernant le matériel, un véhicule léger a été affecté pour les interventions secours à personnes. Une alternance du camion de feu (camion citerne feu 4000 litres) est engagée entre le centre de Villiers et Thoré. (1 mois à Villiers / 1 mois à Thoré)



Si vous aimez l'action et souhaitez aider les autres, pourquoi pas vous ?

Renseignez vous auprès du chef de centre, Lieutenant Sandré Sébastien au 06 60 66 70 76.

 <p>Création et Réalisation pour tous vos travaux d'impression...</p> <p>un savoir faire sur mesure</p>	<i>Création graphique</i>	<i>Impression</i>	Brochures - Dépliants	 02 54 72 00 58
	<i>Mise en page</i>	<i>Façonnage</i>	Flyers - Etiquettes	
<i>Flashage</i>	<i>Signalétique</i>	Papier à Entête		
		Cartes commerciales		
		Factures - Enveloppes		
		Calendriers - Sous mains		
4, rue de Vauracon - 41100 MAZANGÉ - - imp.icm@sfr.fr			Affiches - Adhésifs	
			Panneaux - Bâches	

ICI À MAZANGÉ

Le chemin de Trèves.

Le Chemin de Trèves

A l'occasion du 1.700^e anniversaire de la naissance de Saint Martin, le lundi 20 juin 2016 a été inauguré le balisage du chemin de « Tours à Trèves » entre la gare TGV de Vendôme et la gare SNCF de Saint-Pierre-des-Corps.

Ce chemin est lié à la vie de Saint Martin évêque de Tours, fondateur de l'Abbaye de Marmoutier, évangélisateur des campagnes, et à ses diverses rencontres avec les empereurs à Trèves (Allemagne).

Il est balisé tout le long du parcours avec des bornes en pierre sur lesquelles sont collés des vitraux indiquant les directions : rouge vers Tours et bleu vers Vendôme. Les 138 km du parcours traversent des communes liées à des épisodes de l'histoire de Saint Martin, à son culte ou à des légendes martiniennes.

Pour le parcourir, il faut compter une semaine de marche.

En Loir-et-Cher, il couvre environ 60 km et traverse une quinzaine de communes entre Villechauve et Vendôme, balisé par 50 bornes dont 9 sur la commune de Mazangé (voir le jeu).



La borne directionnelle D st M

Le balisage des chemins est matérialisé par des bornes contemporaines similaires à celles qui existaient à l'époque de Saint Martin (4^e siècle) le long des voies romaines (bornes milliaires). Chacune pèse 80 kg. Ces bornes de pierre frappées du « D – ST – M » (**D**oyenné de **S**aint **T** Martin), création de l'artiste Michel Audiard sur commande du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours.

Leur forme s'inspire de bornes du Doyenné de Saint-Martin, que l'on trouve à Betz-le-Château (Indre-et-Loire). Elles y furent placées en 1565 pour indiquer la limite des parcelles des forêts appartenant au Chapitre de Saint-Martin de-Tours. Sur l'une d'entre elles, on voit inscrites les lettres D St M, qui correspondent au Doyenné de Saint-Martin.

Martin de Tours

316 : naissance à Szombathely, province romaine de Pannonie (actuelle Hongrie), de parents païens.

331 : élevé à Pavie en Italie, il est enrôlé à 15 ans dans l'armée romaine.

337 : en garnison à Amiens, il partage la moitié de son manteau pour la donner à un pauvre mourant de froid. Il a alors la révélation de la foi et se convertit au christianisme.

356 : il quitte l'armée et se met au service d'Hilaire, évêque de Poitiers.

360 : Martin fonde l'Abbaye de Ligugé (près de Poitiers), premier Monastère d'Occident.

4 juillet 371 : les Tourangeaux l'élisent évêque, à son corps défendant.

Il fonde l'abbaye de Marmoutier, près de Tours, où il vit en ermite.

A partir de 375, Martin commence son œuvre d'évangélisation des campagnes, d'abord en Touraine, puis dans toute la Gaule. Il circule sans escorte, pauvrement vêtu. Il emploie toujours la même méthode : destruction des temples païens et des idoles, construction d'une église ou d'un oratoire au même endroit, baptême des paysans et installation d'un prêtre à demeure parmi eux.

385 : voyage à Trèves auprès du co-empereur de l'empire romain d'Occident Maxime.

386 : Martin retourne à Trèves auprès de Maxime, il obtient la grâce des disciples de Priscillien.

8 novembre 397 : mort de Martin à Candés.

11 novembre 397 Funérailles de Saint Martin à Tours. La pérégrination vers le tombeau de Saint Martin (appelée *gallicana peregrinatio*) fut le troisième pèlerinage à avoir été créé après ceux de Rome et de Jérusalem. Antérieur à Saint-Jacques-de-Compostelle, il reste l'un des plus anciens pèlerinages de la chrétienté occidentale.

Historique du chemin

Martin, devenu évêque de Tours malgré lui le 4 juillet 371, chercha à conserver son ancienne vie en fondant très rapidement une communauté monastique à trois kilomètres de Tours, l'Abbaye de Marmoutier, qui devint la deuxième Abbaye d'Occident. Saint Martin rayonna de Marmoutier dans toute la Touraine, où le paganisme régnait dans les campagnes. Il y fonda les six premières églises rurales.

Bien au-delà de son diocèse, saint Martin entreprit de longs voyages sur de grandes parties de ce chemin où sa parole, ses miracles et sa légendaire charité firent merveille : de Vendôme à Chartres, Paris, Metz, Luxembourg et Trèves.

Le miracle de Vendôme

Se rendant de Tours à Chartres pour évangéliser la population, il s'arrêta à Vendôme. Là, une femme se précipita vers lui, son enfant mort dans les bras. Par ses prières, saint Martin ressuscita l'enfant qui fut baptisé sur le champ. Cette résurrection fut la troisième et dernière de saint Martin (deux lorsqu'il était moine, une lorsqu'il était évêque).

A Mazangé, nulle trace d'un passage de l'évangéliste Saint Martin au IV^{ème} siècle. La tradition rapporte toutefois que l'église aurait été bâtie (en bois) sur les débris d'un temps gallo-romain avant d'être reconstruite en pierre au XI^{ème} siècle. Notons par ailleurs que St Lubin, qui fut évêque de Chartres, fréquenta le monastère de Saint Martin à Ligugé au VI^{ème} siècle et que l'église de Lunay est sous le vocable de Saint Martin.

Les chemins de Saint Martin

Dans la région, outre le chemin de Trèves, deux autres chemins ont été créés pour permettre aux randonneurs, touristes, pèlerins... de découvrir un important patrimoine martinien oublié, abbayes, églises, fontaines, ponts..., et de redécouvrir l'histoire de Martin en Touraine : le chemin de l'évêque de Tours (Poitiers-Ligugé-Tours, 236 km) et le Chemin de l'été de la Saint Martin (Chinon-Candes-Tours, 114 km).

Les grands randonneurs suivront à travers l'Europe, les grands chemins de saint Martin :

- Via Sancti Martini, de Szombathely à Tours (Hongrie-Slovénie-Italie-France, 1850 km).
- Via Caesar Augustana, de Saragosse à Tours (Espagne-France, 1100 km)
- Via Treverorum, de Trèves à Tours (Allemagne-Luxembourg-Belgique-France, 1100 km)
- Via Trajectensis, d'Utrecht à Tours (Pays-Bas-Belgique-France, 1100 km)

Ces grands chemins européens labellisés «Grand itinéraire culturel du conseil de l'Europe» relie des lieux historiques de la vie de Saint Martin.

Informations sur <http://www.saintmartindetours.eu>

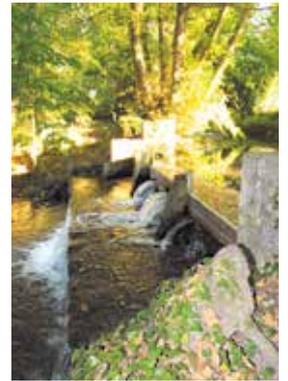
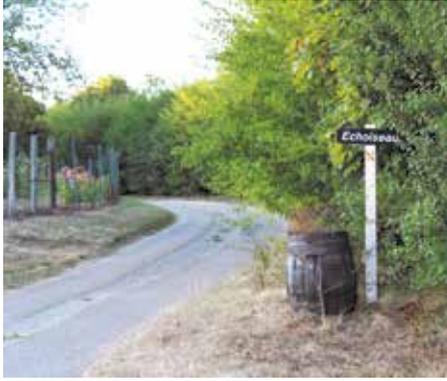
Flânerie sur nos chemins...

Rendons-nous à proximité de la *borne n°1* (numérotation arbitraire) de notre parcours. Elle est implantée aux confins de la commune direction sud-est à la frontière des communes de Villiers-Azé-Mazangé. Nous sommes à la Roquelaine sur le plateau entre Loir et Boulon, nous dominons de ce côté la vallée du Boulon. Les hameaux de la Chalopinière et de la Fosse Courtin, avec ses vignes exposées plein sud, nous font face.



Descendons le chemin à la recherche de la *borne n°2*. Nous y sommes : face à nous, le beau portail témoignage du prieuré de Courtozé.





Après avoir déambulé dans le hameau de Courtozé où l'on a pu remarquer le château et le moulin, prenons à gauche au calvaire vers la *borne n°3* et traversons à sec ce ru à peine visible. Méfions nous de l'eau qui dort. En ce mois de juin, sa colère a marqué la zone de son empreinte.

Henri IV a-t-il emprunté ce chemin pour festoyer du côté de Bonaventure ou pour rejoindre un relais de chasse ? Aucune certitude, mais il a bien laissé son nom à ce chemin. Les vestiges d'un relais de poste à la Ripopière sont les seuls traces d'une voie passagère. La partie boisée du chemin appelle à la rêverie le long des différents bras du Boulon entre arbres remarquables, caves mystérieuses, faune et flore variées... Il n'est pas rare de croiser, selon les saisons, randonneurs, vélos, motos, chevaux, pêcheurs, chasseurs... ou la romancière Irène FRAIN qui descend souvent le chemin Henri IV à Mazangé comme elle l'a raconté dans un mensuel national paru en avril 2016. Au carrefour des Quatre Barbes était installé un moulin. A gauche plus haut sur le coteau les derniers pans de murs du village du Briard abandonné dans les années 1930. En face le gué de Vauracon bien agréable pour se rafraîchir par forte chaleur (odieux poteaux électriques). Puis la Ripopière dont les murs auraient de nombreuses anecdotes à nous raconter comme ce pilote américain qui, en aout 44, se cache dans un champ de navet ou, il y a quelques années, le concert du groupe Sea and Field (« Laisse, laisse le Boulon couler jusqu'à Vauracon »). Le long de la vallée, au milieu des prés, au gré de quelques détours, découvrons encore une ancienne carrière et un ravin aussi impressionnant que luxuriant. De l'autre côté du Boulon se devinent le moulin du Liers (anciennement Villeneuve), Vauchalupeau et le hameau de La Motte qui domine la vallée.



Nous retrouvons le bitume *borne n°4*. Snobons le Gué du Loir pour la direction du pont de la Maladrerie qui rappelle l'existence d'un tel établissement pour lépreux à proximité. C'est aussi une étape pour les pêcheurs sur le parcours du Boulon. Devant le panneau de l'UCCAV, déjà la *borne n°5* qui nous enjoint de délaissier la route de Mazangé pour prendre le petit chemin à gauche sur la voie empruntée par l'ancienne ligne de tramway Droué – Le Gué du Loir. Nous traversons 2 petits ponts qui enjambent la rivière de Mazangé. En gagnant Echoiseau et son moulin, nous pourrions rejoindre le bourg mais l'appel des bornes étant plus fort, nous prenons la direction de la *borne n°6* localisée devant le manoir de Bonaventure dont Henri IV, Ronsard, Musset sont intimes. Ce manoir, sauvé de la ruine dans les années 1960 et classé monument historique en 1966, a longtemps côtoyé un patrimoine industriel « tumultueux » : d'abord la gare de tramway au cœur des 2 lignes du vendômois puis la coopérative agricole « L'Union » démantelée dans les années 1980. Aujourd'hui, pour le bien des esthètes, il ne subsiste, au milieu d'un parking enherbé, qu'un réservoir à eau utilisé autrefois pour les tramways. En levant les yeux vers le coteau opposé, nous observons à nouveau des vignes, à proximité de la croix de Gloriette.

Nous nous dirigeons vers le hameau de la Bonaventure en empruntant une départementale, ancienne voie romaine. Au carrefour, un l'hôtel en activité, et adossée au grand moulin, une ancienne auberge « Chez Mélie » dont la friture de poisson avait fait la réputation. En face, au niveau de la *borne n°7*, le pré d'anglais évoque la légendaire bataille de la guerre de Cent Ans devant le fort du Gué du Loir. En arrière plan, le Loir et le moulin de la Bonaventure (ou Hotterie).

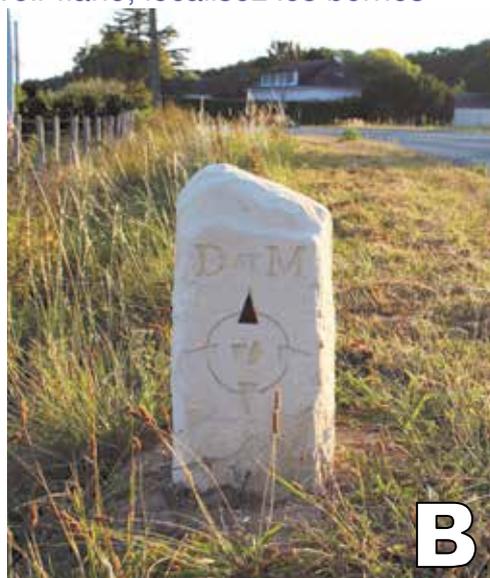
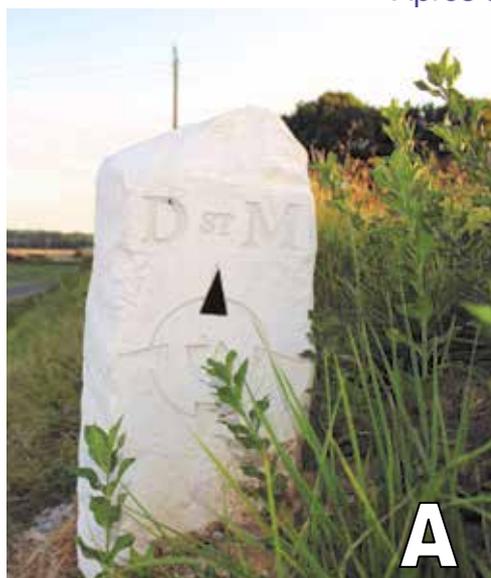
A nouveau, nous laissons le Gué du Loir pour nous diriger *borne n°8* du côté de la Guénardière puis la *borne n°9* nous dirige vers le hameau de Clouseaux, à flanc de coteau, et qui a la particularité d'être partagé avec la commune de Lunay. Un sens interdit signe la fin de notre pérégrination. A droite en montant, le chemin se poursuit en direction de Thoré, via le pays de Cocagne...

Nous vous souhaitons d'heureuses découvertes sur les nombreux chemins de notre commune !



Jeu des 9 bornes

Après avoir flâné, localisez les bornes

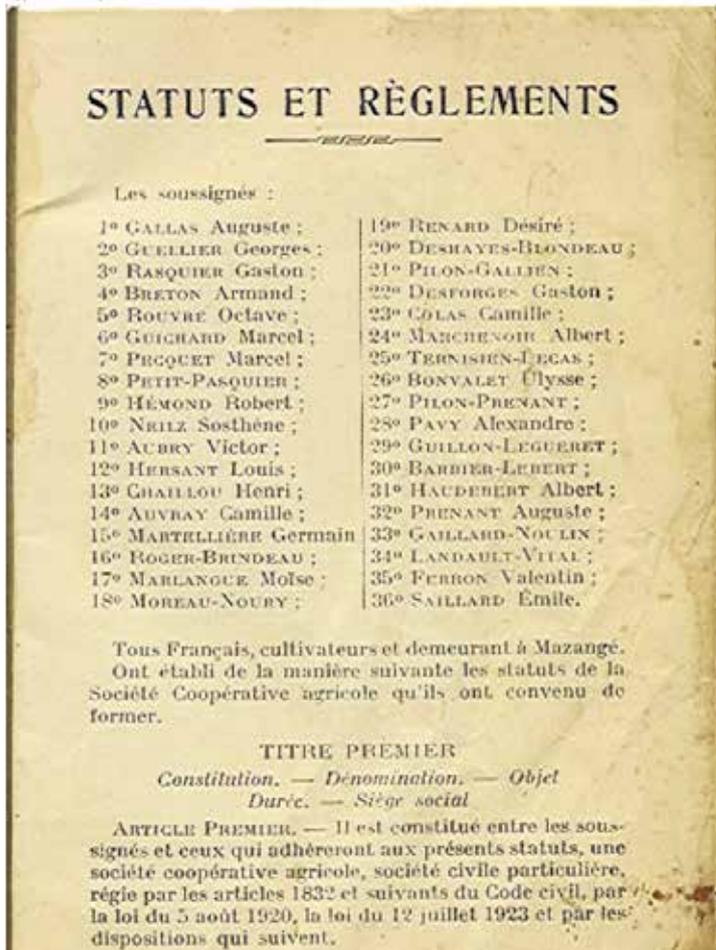


Réponses page suivante...

LA DISTILLERIE



Statuts et règlements de la coopérative de Distillerie L'UNION de MAZANGE. (extraits)



Art 1- Il est constitué entre les soussignés et ceux qui adhèrent aux présents statuts, une société coopérative agricole, société civile particulière, régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, par la loi du 5 août 1920, la loi du 12 juillet 1923 et par les dispositions qui suivent.

Art. 2 - Cette société prend la dénomination de distillerie Coopérative l'Union de Mazangé.

Sa circonscription territoriale comprend les communes de Mazangé, Fortan et communes limitrophes.

Art 3 - Cette société a pour objet l'achat et l'utilisation pour l'usage exclusif de ses membres de machines et instruments agricoles et spécialement de machines à distiller, la vente en commun des produits de ses membres et éventuellement, l'achat, la construction, l'installation des immeubles nécessaires pour remiser ces machines.

Art 6 - Le capital social est formé au moyen de parts souscrites par chacun des sociétaires.

Le capital initial est fixé à la somme de sept mille cinq cents francs divisé en soixante-quinze parts de cent francs chacune.

Art 19 - La société est administrée par un Conseil composé de quinze membres, pris parmi les sociétaires et nommés par l'assemblée générale.

Art 53 - Chaque agriculteur membre de la présente société s'engage à utiliser exclusivement le matériel de la société en vue de la distillation des produits de sa récolte à l'exception de ceux qui sont nécessaires à la consommation de sa famille et du personnel de son exploitation.

Règlements intérieurs

Art 1 - La société ne distillera que les produits de ses sociétaires.

Art 3 - Le sociétaire qui sera en retard pour la livraison de ses marcs à l'alambic, sans avoir de raison valable, sera passible d'une amende proportionnelle au double du préjudice causé par le chômage de la machine.

Art 8 - Chaque sociétaire aura la faculté d'emporter tout ou partie de son eau-de-vie, ou de la laisser au magasin de la Coopérative. Il devra payer les frais de distillation de l'eau-de-vie qu'il sortira, lesquels frais seront arrêtés par le Conseil à une séance précédant l'ouverture de la campagne.

Art 9 - L'eau-de-vie restant en entrepôt, sera après vente, payée à la fin de la campagne à chaque propriétaire afin d'établir un prix uniforme.

Fait en autant d'originaux que de parties, à Mazangé, le 12 avril 1931



Réponses au jeu des 9 bornes

- | | |
|---|--|
| A : borne 9 (route de Clouseaux) | E : borne 3 (Courtozé - Chemin Henri IV) |
| B : borne 7 (Hôtel de Bonne Aventure) | F : borne 8 (Guénardière) |
| C : borne 5 (Pont de la Maladrerie) | G : borne 1 (La Roquelaine) |
| D : borne 4 (Gué du Loir - Chemin Henri IV) | H : borne 6 (Manoir de Bonaventure) |
| | I : borne 2 (Courtozé - prieuré) |

**ESPACE FLEURS
NEILZ**
Producteur
14, rue Lemyre de Villers - 41100 VENDÔME
☎ 02 54 77 00 66



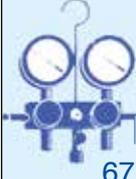
Jean-Marie LE BRIS
ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ÉLECTROMÉNAGER - RAMONAGE - GAZ
MOTORISATION - PORTAIL
ÉNERGIE RENOUELEBLE RGE
95, allée d'Asnières - 41360 LUNAY
Tél./Fax 02 54 72 13 14 jmle-bris@orange.fr



Entreprise MAZZETTI
Spécialiste en élagage et abattage,
taille de haies, débroussaillage,
création et entretien d'espaces verts.
L'ENTRETIEN DE L'ARBRE ET DU JARDIN
Les Grouettes - 41360 FORTAN
Tél. 02 54 72 10 60 - Port. 06 75 24 09 98



CLIM FROID
VENDÔMOIS
VENTE DÉPANNAGE MAINTENANCE
Froid commercial et industriel
67, rue de l'École - 41100 AREINES
Tél. : 02 54 77 63 56 - FAX 02 54 72 28 74
Email : climfroid2@wanadoo.fr



COIFFEUSE à votre domicile
MICHELE COIFFURE
sur rendez-vous (sauf le mercredi)
pour hommes - femmes - enfants
Mme Michèle Crosnier
☎ 02 54 72 15 56 41100 MAZANGÉ



Groupama
Votre Agence Groupama à Vendôme
19, Faubourg Chartrain
41100 VENDÔME
Tél. 02 54 77 51 00 - www.groupama.fr



BREDON MENUISERIE
CHARPENTE
COUVERTURE
13, rue Condorcet - 41100 ST OUEN
Tél. 02 54 89 12 12
www.bmcc.fr
email : b-m-c-c@wanadoo.fr



Mickael Pimont
Paysagiste
ZA La Varenne - 41100 AZÉ
02 54 72 16 11
Créateur de vos envies
Les créations : Cours, terrasses, abris de jardin, piscines, ...
L'entretien : Débroussaillage, taille, tonte, service à la personne, ...
Arts Déco paysages
artsdecopaysage.fr



Goupil
CARRELAGE & CRÉATION
GOUPIL Guillaume - Tél. 06 27 82 53 64
4110 MAZANGÉ - goupil.carrelage@gmail.com www.goupilcarrelage.com



Maçonnerie
Radet Christophe
NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement et Décoration
intérieur - extérieur
- Murs - Clôtures - Dallages -
Fourmaugé - 41100 MAZANGÉ 02 54 72 19 97 - 06 04 48 78 61



Groupe **CHAVIGNY**
un univers de solutions
5, route de la Tuilerie
41100 VENDÔME
Tél. 02 54 73 33 00
02 54 73 33 10
Toutes nos adresses et activités sur
www.groupechavigny.fr

Matériaux de construction
Sanitaire
Carrelage
Salle de bains
Menuiserie
Isolation
Couverture
Outillage
Aménagement
Extérieur
Poêles
Cheminées
Béton



@D
informatique
Informatique / Alarme
Vidéosurveillance
Vente - Installation
Maintenance - Dépannage
Particuliers et Professionnels
Vauracon 41100 MAZANGE - 06 79 58 07 52



AD
Peinture
Déco d'intérieur
Changez votre intérieur
sans bouger de chez vous
Enduits de Décoration
Revêtements Sols et Murs
Patines - Faux Bois - Fausses Pierres
Plafonds tendus
Valérie Dupont
Vauracon
41100 MAZANGE
02 54 72 19 25 valerie@ad-peinture.fr



IL Y A 100 ANS

Cela s'est passé il y a 100 ans

*Nous sommes en 1916, le Conseil Municipal feuillette son registre
D'arrêtés et de comptes rendus de réunions de conseils ...*

Les discussions s'engagent ...

*A la lecture de ces morceaux choisis, replongeons nous 100 ans en arrière
avec les pères, des pères,
de nos pères...*

Bonne lecture.

SOURCE :
ARCHIVES
MUNICIPALES
DE LA COMMUNE
DE MAZANGÉ.



Session extraordinaire du 23 Mars 1916

Monsieur Le Président ouvre la séance et donne connaissance au Conseil de la lettre de Monsieur Le Préfet en date du 17 Janvier 1916 faisant connaître que les Conseils municipaux doivent, comme en 1914, examiner la situation des prestataires ou assujettis à la taxe vicinale, mobilisés qui étaient redevables de leur cote de prestations ou de taxe vicinale pour l'année 1915, ne l'ont pas acquittée soit en nature, soit en argent, et a décidé, après examen de la situation, plus ou moins nécessiteuse de chaque mobilisé, s'il y a lieu de lui accorder un renvoi de tout ou partie du montant de la cote.

Le Conseil, après examen de la situation de chaque mobilisé est d'avis qu'il y a de lui accorder les dégrèvements indiqués 9 et 10 du tableau proposé.

Session ordinaire de Mai 1916

Monsieur Le Président expose au Conseil que le paiement des allocations occasionnent certaines difficultés dans la commune, notre perception étant à 12km du bourg et à 15 ou 18Km de certains villages.

Le Conseil a délibéré : vu l'éloignement de la perception, que les déplacements occasionnent aux femmes des mobilisés et une assez grande perte de temps, estime qu'il serait préférable que le paiement des dites allocations ait lieu au bureau de poste de Mazangé.

Ce nouveau mode de paiement aurait encore l'avantage de restreindre l'abondance des contribuables au guichet de la perception, lequel se trouve surchargé depuis l'ouverture des allocations.

Vu la circulaire du 07 Janvier 1916, Le Conseil Municipal prie Monsieur Le Préfet de vouloir lui approuver la dite proposition : que les allocations des femmes des mobilisés soient payées, comme dans les communes voisines possédant un bureau de poste.

En vu de ce nouveau mode de paiement, le Conseil décide de verser une somme de 20 Francs par mois au receveur des postes au titre d'indemnité pour ce surcroît de travail, lequel a accepté.

Session ordinaire du 09 Août 1916

Monsieur Le Président expose à l'assemblée que pour faire face aux dépenses occasionnées pour les secours accordés aux 18 réfugiés habitant actuellement la commune, il y a lieu de demander à Monsieur Le Préfet les virements de fonds nécessaires pour couvrir les dites dépenses, celles-ci n'ayant pas été prévues au budget. Le Conseil, considérant que les dépenses occasionnées par les secours à accorder aux réfugiés tant en nourriture, qu'en vêtements et bois de chauffage atteignent actuellement plusieurs centaines de francs, que celles à prévoir pour les secourir pendant l'hiver prochain ne seront pas moins grandes, prie Monsieur Le Préfet de vouloir lui accorder les versements de fonds.

Vu la délibération du Bureau de Bienfaisance demandant à employer les 315 Francs pour couvrir les dites dépenses occasionnées pour l'assistance aux réfugiés.

Convenant que cette somme était destinée à être placée en rentes sur l'Etat, déclare approuver la dite délibération du Bureau de Bienfaisance et prie Monsieur Le Préfet de vouloir lui approuver le nouvel emploi de la dite somme de 315 Francs inscrite en recettes au budget supplémentaire du Bureau de Bienfaisance.

Verdun 1916

Rappelons le souvenir des enfants de Mazangé morts pour la France lors des combats meurtriers de Verdun en 1916. Informations sur <http://verdun2016.centenaire.org>

Dates clés :

- début de l'offensive allemande le 21 février 1916*
- fin de la bataille de Verdun le 18 décembre 1916*

Georges Rasquier mort pour la France le 17/06/1916 aux abords du fort de Tavannes, Verdun

*Homère Renvoisé mort pour la France le 29/08/1916 au Bois de Vaux Chapitre à Fleury
Sépulture : nécropole nationale « Douaumont » tombe collective 2828, à Fleury-devant-Douaumont (55)*

*Edouard Cordelet mort pour la France le 30/09/1916 à la côte de Froideterre à Fleury
Sépulture : nécropole nationale « Bevaux » tombe individuelle 502 à Verdun (55)*

Victor Dauvergne a été mortellement blessé le 4/11/1916 devant Verdun à son poste de combat. Croix de Guerre.

Sépulture : nécropole nationale « Douaumont », tombe individuelle 9837 à Fleury-devant-Douaumont (55)

*Henri Breton mort pour la France le 16/11/1916 au fort de Vaux (Meuse), Verdun
Sépulture : nécropole nationale « Douaumont », tombe 2098 à Fleury-devant-Douaumont(55)*

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

La **Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois** comprend 66 communes et regroupe les communautés de communes de Beauce et Gâtine, pays de Vendôme, Vallée Loir et Braye et Vendômois rural. Depuis le 1er janvier 2017, elle se substitue à la **CVR**.

Président de la TVCA : Pascal BRINDEAU

Conseillers communautaires de MAZANGÉ : M. BRIONNE, suppléante Mme VIROS

Informations sur territoiresvendomois.fr

Le **Syndicat Mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendomois** définit le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour les 105 communes de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois et des communautés de communes des Collines du Perche et du Perche et Haut-Vendômois.

Président : M. HASLE. Délégués de MAZANGÉ (EN 2016) : M. BRIONNE, M. COLIN (SUPPLÉANTS)

Le bilan du SCOT 2007-2017 est consultable sur <http://cvr.fr/page.php?id=137>

VALDEM, le syndicat mixte de collecte, de traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers regroupe 54 communes du vendômois.

Président : M. BOULAY. Délégués de MAZANGÉ (2016): M. OZAN, Mme JOUSSARD (suppléante).

Informations et comptes rendus des conseils sur www.valdem.fr.

Le Syndicat mixte **Loir-et-Cher Numérique** a pour charge la mise en œuvre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Loir et Cher (déploiement du très haut débit).

Président : M. PILLEFER. Délégués POUR LA TVCA : M. BRIONNE (titulaire), M. PIGOREAU (suppléant).

Informations sur smo41.fr. Le SDTAN du Loir-et-Cher est consultable sur www.arcep.fr ou www.cg41.fr.

Le **SIDELC**, Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir et Cher, regroupe 283 communes.

Président : M. PILLEFER. Délégués de MAZANGÉ : M. COLAS, M. GAUDRUAU (suppléant).

Le Syndicat Mixte du **Pays Vendômois** porte la politique régionale de Contrat de Pays et toutes les politiques d'aménagement du territoire pour les 105 communes du Vendômois.

Présidente : Mme MANCION. Délégués de MAZANGÉ : M. BRIONNE, M. COLIN (suppléant).

Informations et comptes rendus des conseils sur www.pays-vendomois.org.

Le **SIERAVL**, Syndicat Mixte Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'aménagement de la Vallée du Loir, rassemble des communes représentées directement ou par l'intermédiaire de leur intercommunalité qui mutualisent leurs moyens en vue de restaurer les cours d'eau, préserver la qualité de l'eau ou encore limiter le risque inondation.

Président : M. CHAMBRIER. Délégués de MAZANGÉ (2016) : M. ESSERMEANT, M. COLIN (suppléant)

Informations sur www.contrat-loirmedian.com

Le **SIAEP** est le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Mazangé et de Lunay.

Président : M. COLAS. Délégués de MAZANGÉ : M. COLAS, M. GAUDRUAU, M. COLIN (suppléant).

Le **SIVOS** est le syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire des communes de Mazangé et Fortan.

Présidente : Mme GIRON (Fortan).

Titulaires : Mme VIROS, Mme STEFANUCCI, Suppléants : Mme GANDELIN, M. OZAN.

Association loi 1901, le **CNAS**, Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales, est l'équivalent d'un comité d'entreprise pour les employés communaux.

Président : M. RÉGNAULT. Titulaire : Mme DIJON.

Informations sur www.cnas.fr

Le **Syndicat Intercommunal pour la promotion du Train Touristique de la Vallée du Loir** a été dissous à partir du 1er janvier 2017 (compétences intégrées à la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois)

Le **Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Trésorerie de Vendôme Municipale et Banlieue** n'exerce plus de compétence depuis le 31 décembre 2016.

La sécurisation de notre approvisionnement en eaux est réalisée !

Pour prévenir les risques de rupture de l'approvisionnement en eau (pollution, sécheresse, mécaniques, lutte incendie), le syndicat Lunay-Mazangé a réalisé les interconnexions avec les communes voisines : Montoire sur le Loir en 2011, Villiers sur Loir en 2013 et Thoré la Rochette en 2014. Ces travaux ont notamment permis d'approvisionner les habitants de Villiers durant la réparation de leur réservoir. Notre château d'eau étant plus haut, il n'a pas été difficile de fournir la pression nécessaire aux usagers.



Comme on le voit sur la photo, notre château d'eau est plus haut que ceux de Villiers et Thoré. L'eau ayant une tendance naturelle à descendre, il nous a fallu entreprendre des travaux pour être en capacité d'en remonter dans notre réservoir.

Le syndicat a créé une canalisation spécifique de 2,5 km et installé un surpresseur entre le village Clouseaux et le château d'eau pour un coût de 227 000 €.

Ces travaux sont cofinancés par l'agence de l'eau, le département et l'Etat. Grâce à ces réalisations, nous pouvons palier à une interruption de fonctionnement de notre forage.

EN CAS D'APPEL D'URGENCE FUITE COMPOSEZ LE 02 45 77 00 09

Votre appel sera considéré de jour comme de nuit et le personnel de service sera alerté. Donnez le maximum d'informations : lieu précis de la fuite, votre nom et adresse, votre téléphone pour vous joindre au cas où !

Informations générales	
Date du prélèvement	20/10/2016 11h46
Commune de prélèvement	MAZANGE
Installation	LUNAY
Service public de distribution	SIAEP DE LUNAY-MAZANGE
Responsable de distribution	SAUR SECTEUR DU LOIR ET CHER
Maître d'ouvrage	SIAEP DE LUNAY-MAZANGE

Conformité	
Conclusions sanitaires	Eau conforme en bactériologie et physico-chimie au regard des paramètres analysés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des références de qualité	oui

Paramètres analytiques			
Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif)	0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	9 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Chlore libre *	0,17 mg/LCl2		
Chlore total *	0,19 mg/LCl2		
Conductivité à 25°C	460 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm



La SAUR est notre délégataire de service public. Pour tous renseignements : devis, facturation, changement de nom...

02 44 71 05 50 du lundi au vendredi de 8h à 19h
www.saurclient.fr

Les résultats du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau potable en ligne, commune par commune :
<http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable>

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Organisation institutionnelle :

Présidente :

Ismérie GIRON, Maire-adjoint de Fortan

Vice-présidente :

Evelyne VIROS, Maire-adjoint de Mazangé

Membres titulaires : Patricia BECKER (Fortan) Carine STEFANUCCI (Mazangé)

Membres suppléants Fortan : Mickaël CASROUGE et François CHEROUTE, Maires-adjoints de Fortan

Membres suppléants Mazangé :

Claudia GANDELIN et Jean-Yves OZAN

Effectifs : Nombre d'élèves au 01/12/2016 = 81 (26 à Fortan / 55 à Mazangé)

Personnel :

Annie BALLON : Cantinière

Carine BERTHELOT : Agent technique (mi-temps)

Carole DECLERCK : ATSEM Mazangé

Marilène FRIMONT : Agent technique

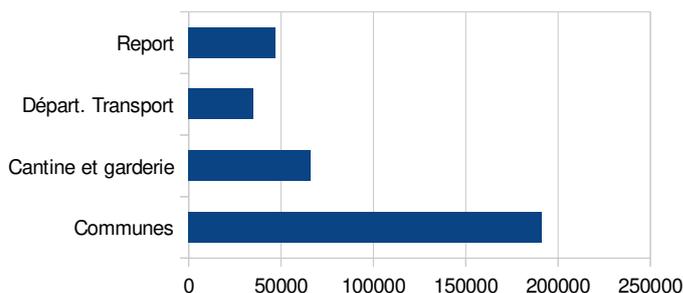
Natacha KOEHLER : ATSEM et cantinière Mazangé

Estelle PONNET : Directrice ALSH et bibliothécaire

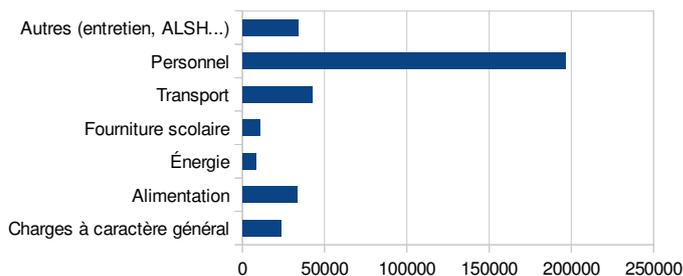
Edith ROGER : Secrétaire (le lundi après-midi)

Budget : 348 620€ pour 2016

Recettes



Dépenses



SIERAVL : Signature du contrat territorial Loir médian pour près de 10 millions d'euros sur une période de 5 ANS



Dans le Vendômois, les cours d'eau, leur faune, leur flore sont des éléments précieux et fragiles de la qualité et la beauté de l'environnement. Leur préservation nécessite de coordonner et de soutenir l'action des nombreux acteurs, collectivités, entreprises, associations, agriculteurs, qui tous agissent au quotidien sur le Loir et ses affluents.

Cette mission est celle du syndicat intercommunal d'études, de réalisations et d'aménagement de la Vallée du Loir (SIERAVL) présidé par Philippe Chambrier, adjoint au maire de Vendôme en charge notamment de l'environnement.

L'aboutissement de ce travail a eu lieu le 13 septembre 2016 avec la signature du contrat territorial qui détermine les actions qui vont être conduites par tous les acteurs concernés durant les cinq prochaines années.

Les 13 signataires « maîtres d'ouvrage » sont : le SieraVL, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, les communes de Vendôme, les Roches-L'Évêque, Couture-sur-Loir, la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques, la Chambre d'Agriculture, l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD) Perche, le Groupement des agriculteurs biologiques (GABLEC), les associations Athena, Perche Nature et Maison Botanique.

Les objectifs de ce contrat portent sur 1000 kms de réseau hydrographique et ciblent la qualité des habitats aquatiques et rivulaires, la continuité biologique et sédimentaire, la diversité des écoulements, la qualité de l'eau.

Une étude approfondie du bassin du Loir et de ses affluents a été réalisée par le bureau d'études « hydroconcept » et a servi de base pour concrétiser les actions les plus urgentes à mener.

Près de 10 millions d'euros seront mobilisés sur une période de 5 ans pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la restauration des milieux aquatiques, assortis de mesures permanentes d'évaluation de la qualité de l'eau et de sa richesse biologiques (indice poisson rivière...).

Ces efforts pas toujours visibles sur le court terme expriment la volonté politique des élus et des partenaires d'engager des actions positives sur les milieux aquatiques et de permettre des expérimentations précieuses dans un esprit de consensus.

Le contrat territorial est un vrai challenge pour notre territoire.

SieraVL - Hôtel de Ville et de Communauté BP20107 – 41106 Vendôme Cedex

02 54 89 47 57 - www.contrat-loirmedian.com

Contact de vos élus : M. ESSERMEANT (délégué titulaire) et M. COLIN (délégué suppléant)



Le Pays Vendômois et les 6 Communautés de Communes membres souhaitent inciter les propriétaires d'habitation à effectuer des travaux de rénovation énergétique.

« Nous souhaitons mettre en place une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat » indique Isabelle MAINCION, présidente du syndicat mixte du Pays Vendômois « pour aider les propriétaires à *entreprendre des travaux de rénovation énergétique complète de leur habitation, pour grouper les commandes et faire bénéficier les particuliers de l'ensemble des aides en vigueur en matière d'expertise et financière.* »



QU'EST-CE QUE LA PLATEFORME REV' ?

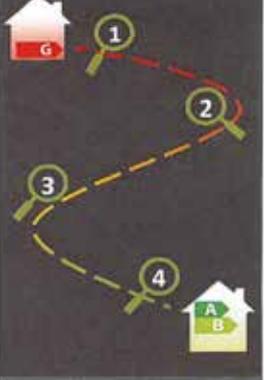
- 1 Des conseils et informations objectifs auprès d'un interlocuteur unique,
- 2 L'optimisation des solutions de financement (devis, prêts, aides financières, etc.),
- 3 La mise en relation avec des professionnels de la rénovation énergétique reconnus par la collectivité,
- 4 Un accompagnement sur la durée du chantier par un professionnel.

POURQUOI RENOVER VOTRE LOGEMENT ?

- ✚ Pour baisser vos factures d'énergie,
- ✚ Pour améliorer votre confort,
- ✚ Pour augmenter la valeur de votre bien.

TROUVER DES ARTISANS C'EST FACILE !

Avec DORéMI, c'est un accompagnement de A à Z de votre projet et l'assurance d'une rénovation complète et performante encadrée par un expert.




Syndicat Mixte du Pays Vendômois
 10 place St-Martin – Passage de l'imprimerie
 41100 VENDÔME
 02.54.89.12.22
syndicatmixte@pays-vendomois.org




La plateforme proposera un seul contact :
 ADIL-Espace Info-Energie 41 -
 41000 BLOIS
02.54.42.10.00
adileie41@wanadoo.fr
www.adil41.org

TRAIN TOURISTIQUE DE LA VALLÉE DU LOIR

Les beaux jours terminés, notre brave X2419, bien remise dans son garage, va connaître sa trêve hivernale bien méritée.

La saison 2016, malgré un printemps plutôt bien arrosé qui n'incitait pas à la promenade et un début retardé par les travaux sur la voie, avec 5 487 passagers, se classe honorablement dans une bonne moyenne. Un grand merci à tous les bénévoles qui font vivre cette activité touristique !

Après les importants travaux réalisés par SNCF-Réseau sur la voie Vendôme/Montoire, une nouvelle convention va être mise en place pour redéfinir les modalités d'emploi de la ligne par le TTVL.

Pour la partie Montoire-Troo, uniquement utilisée par le TTVL, elle sera plus contraignante, notamment en ce qui concerne l'entretien de la voie et des ouvrages d'art. Heureusement, notre équipe de taupiers (bénévoles travaillant sur la voie) est bien rôdée à ce genre de travail. Par ailleurs, l'acquisition des locaux de la Franciade à Troo par le Syndicat pour la Promotion du Train Touristique, facilitera notre tâche en faisant de ce lieu un véritable plateau technique.

Comme vous pouvez le constater la vie du TTVL est en perpétuel mouvement et demande une grande mobilisation des bénévoles et des élus des collectivités.

Si l'expérience vous tente de rejoindre la grande famille du TTVL, contactez-nous, vous serez les bienvenus!

Circulations 2017 :

Du 27 mai au 24 septembre : les samedis, dimanches et jours fériés. Départ à 14h25 - Retour à 17h15.

Voyages supplémentaires:

Du 9 juillet au 24 août : le dimanche matin et jeudi matin. Départ à 9h30 - Retour à 12h15.

Du 18 juillet au 8 août : le mardi matin. Départ à 9h30 - Retour à 12h15 (facultatif).

Pour les groupes : toute l'année sur réservation les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que les mardis et jeudis matins.
 Plein tarif : 12 € - Tarif groupes : 11 €.



Association TTVL
 Mairie 41100 THORÉ-LA-ROCHETTE
 Tel : 02.54.72.95.03
 ou 06.16.17.45.71
 E-mail : ttvlmairie@orange.fr
 Site : ttvl.fr



Le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Loir-et-Cher Numérique, constitué du Conseil départemental, du Conseil régional et de l'ensemble des intercommunalités, s'est engagé à faire bénéficier tous les Loir-et-Chériens du haut ou du très haut débit d'ici à 2021. Un programme de déploiement est en cours via différentes technologies selon la typologie des territoires.

L'augmentation de débit

L'évolution du débit se fera selon trois dispositifs :

- *La fibre optique jusqu'à l'habitation (FTTH) - Fin 2018-2021 pour Mazangé en 2020*

La fibre optique sera déployée jusqu'aux habitations à la place du réseau cuivre actuel.

Le débit de la connexion sera d'au moins 100 Mbit/s.

- *La montée en débit - En cours, jusqu'en 2018*

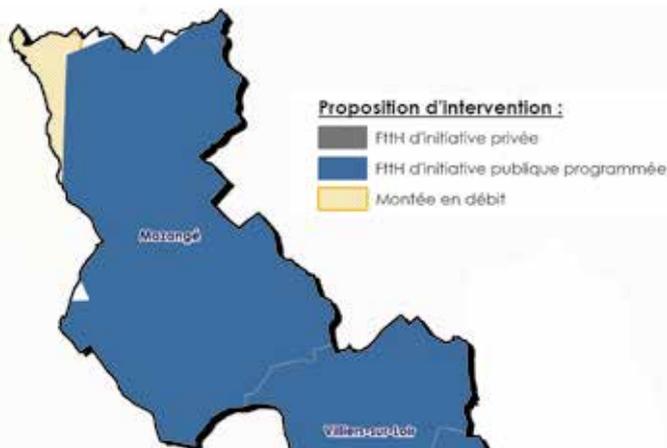
Le SMO implante une armoire de montée en débit à côté de l'armoire de répartition existante et remplace le réseau cuivre qui la relie au central téléphonique par de la fibre optique. Le réseau cuivre ne perdure plus qu'entre les armoires et les habitations, ce qui améliore considérablement le débit de la connexion internet.

Les habitants situés à moins d'1,2 km des armoires bénéficieront d'une connexion en VDSL2 qui leur permettra d'atteindre un débit d'au moins 30 Mbit/s. Les habitations plus éloignées verront leur débit augmenter jusqu'à 10 Mbit/s.

- *Connexion par satellite - À partir de janvier 2017*

Les habitations qui ne peuvent bénéficier ni de la fibre optique, ni de la montée en débit, pourront prétendre au « Passeport inclusion numérique », une subvention attribuée par le SMO leur permettant l'acquisition d'un kit satellite et son installation.

La connexion satellite permet un débit d'au moins 10 Mbit/s.



Ce que le haut et très haut débit va changer pour vous

Les avantages du haut et du très haut débit :

- Augmentation de la rapidité des connexions (facilité d'envoi et de réception de fichiers volumineux)
- Facilité de connexion à plusieurs terminaux (téléphones, tablettes, ordinateurs, télévisions...)

Selon votre opérateur, possibilité de bénéficier de services complémentaires, notamment la télévision par internet

Ce qu'il faut faire :

Tester votre ligne sur www.degrouptest.com ou www.ariase.com pour déterminer le débit et vérifier qu'elle est éligible à la fibre ou au VDSL2 et consulter les offres proposées sur la ligne par les différents opérateurs.

1. Contacter votre opérateur ou un concurrent pour choisir une offre adaptée à votre nouveau débit.

Si votre habitation est inéligible au haut ou très haut débit, contacter Loir-et-Cher Numérique au 02 54 58 44 39 ou par mail : passeport@numerique41.fr pour bénéficier de la subvention permettant l'acquisition d'un kit satellite et son installation.

Attention : La qualité de la connexion internet dépend de l'abonnement souscrit auprès de son opérateur

- Après raccordement de l'habitation en fibre optique, les abonnés devront souscrire un abonnement spécifique auprès de leur opérateur.

Pour les habitations qui bénéficient du VDSL2 grâce à la montée en débit, il peut être nécessaire de changer sa box auprès de son opérateur. A noter : le VDSL2 est déjà disponible dans le bourg de Mazangé.

Composition du bureau

Président : Bernard PILLEFER.

Vice-présidents : Catherine LHERITIER, Yann BOURSEGUIN, Stéphane BAUDU, Philippe MERCIER.

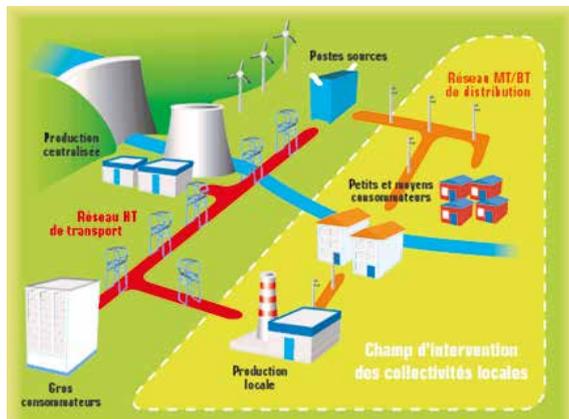
Membres du bureau : Nicolas PERRUCHOT, Maurice LEROY, Jean-Marie JANSSENS, Michel GUIMONET, Jean-François MARINIER.

La CVR est représentée par Patrick BRIONNE (titulaire).

Depuis sa création en 1978 le SIDELC est l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité en Loir-et-Cher. Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC) est administré par le Comité syndical, installé le 25 juin 2014, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 283 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.

Le SIDELC en quelques chiffres :

283 communes
332 001 habitants
199 547 usagers
13 582 km de réseaux basse et moyenne tension



Le SIDELC, gestionnaire des réseaux basse et moyenne tension qui ont pour fonction de desservir les consommateurs, a délégué leur exploitation à Electricité Réseau Distribution France Loir-et-Cher et a défini avec lui les règles du service public.

Le syndicat est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher. En effet, pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 170 000 euros TTC en 2015).

Modifications des statuts du SIDELC :

Lors du Comité Syndical qui a suivi son élection le 25 juin 2014, le Président du SIDELC, Bernard PILLEFER, s'est engagé à donner une suite favorable à la demande préfectorale de procéder à une refonte des statuts du Syndicat tout en étudiant les possibilités offertes par la réglementation d'étendre les compétences du SIDELC.

Pour cela, il a confié à Monsieur Marc FESNEAU, Vice-président en charge de la Prospective financière et statutaire du SIDELC, lors du Comité Syndical du 2 octobre 2014, la direction d'un groupe de travail composé de Messieurs Thomas BAGRIN, Bruno FLEURY, Serge GUIMARD et Didier PIGOREAU, membres du Bureau, dont les travaux ont permis de définir 2 compétences vers lesquelles peut tendre le SIDELC : les bornes de recharges pour véhicules électriques et l'éclairage public (maintenance, exploitation et investissement).

Par délibération n°2015-16 du 3 septembre 2015, le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts du SIDELC et engagé la procédure de modification statutaire pour une date d'effet au 1er janvier 2016.

Extrait de l'article 2 des statuts du SIDELC modifié par arrêté préfectoral du 18 décembre 2015 :

2.1 – Compétences obligatoires :

Le Syndicat est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des collectivités adhérentes...

2.2 – Compétences optionnelles

Le Syndicat est également habilité à exercer les compétences optionnelles suivantes :

a) au titre de l'éclairage public

Le syndicat exerce la compétence relative au développement, au renouvellement, à la maintenance et à l'exploitation des installations d'éclairage public...

La notion d'éclairage public s'entend ici comme les installations permettant l'éclairage de la voirie et de ses annexes, des espaces publics, de la mise en valeur extérieure par la lumière des monuments et/ou bâtiments publics, hors équipements sportifs et illuminations temporaires.

b) au titre des infrastructures de charge pour véhicules électriques

Le syndicat exerce, notamment dans le cadre de son schéma départemental de déploiement, la compétence relative à la mise en place et l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques et hybrides rechargeables...

Le Président du SIDELC, Bernard PILLEFER



Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher

15 rue Franciade - CS 63414 - 41034 Blois Cedex

Téléphone : 02.54.55.16.50 - Télécopie : 02.54.56.18.04

contact@sidelc.com

Logements sociaux :

La communauté de communes du Vendômois Rural loue à titre de résidence principale deux maisons de bourg de type T4 (111,15 m²) et T5 (103,51 m²) comprenant chacune au rez-de-chaussée : une entrée, une cuisine, WC, un séjour, une remise pour la cave à fuel ; à l'étage 3 chambres, un WC, une salle de bain et une courette. Les Logements sont disponibles immédiatement.

Loyer mensuel hors charges du T4 au 1er janvier 2016 : 479,89 € + 27€ provision pour charges (remboursement taxe ordures ménagères, entretien chaudière).

Loyer mensuel hors charges du T5 au 1er janvier 2015 : 467,49 € + 25€ provision pour charges (remboursement taxe ordures ménagères, entretien chaudière).

Pour tout renseignement contactez la CVR au 02 54 89 09 84

Téléchargez la demande de dossier sur www.cvr.fr - Rubrique Solidarité / logement



Travaux de voirie 2016 :

MESLAY	Pontage de fissure sur la VC 501 « les Friches »	1 000€ HT
	Réfection de chaussée sur la VC2 route de Renay	37 500€ HT
AREINES	Chaussée de la rue des Ecoles	70 000€ HT
VILLERABLE	Réfection de la VC1 route de Chanteloup	55 000 € HT
	Réalisation d'un bicouche sur la VC7 traversée des « Bordes »	15 000€ HT
	Réfection des accès à la RN 10 de la VC6 et VC8	6 000 € HT
VILLIERSFAUX	Renforcement des rives de la VC1 route de Marcilly	5 000€ HT
MAZANGÉ	Pontage de fissure sur la VC2 route de Lunay	1 500€ HT
	Réparation de la VC7 rue de Boutefée	26 000€ HT
	Réfection de la VC3 « L'Orgerie »	1 500€ HT
SAINTE-ANNE	Réfection de chaussée de la rue du Gros Chêne	52 000€ HT
VILLIERS-SUR-LOIR	Pontage de fissure route de Villepoupin de la VC4	1 000€ HT
	Pontage de fissure rue du Clos Margaux de la VC 10	1 000€ HT
	Réfection de la rue du Lavoir	1 500€ HT
	Réfection de la VC117 route de Chantereigne	4 500€ HT



Entretien divers 2016 :

-Balayage des caniveaux (40,8 km / 366 heures annuelles de prestation) : **26 917,70€ TTC**

-Fauchage des bermes et fossés (25,5km) : **7 266,72€ TTC**

-Entretien de l'éclairage public (1300 foyers lumineux, 1500 heures de fonctionnement/an) : **21 968,47€ TTC**

Développement économique :

Parmi ses compétences, la CVR a continué de développer des actions de promotion et de communication en 2016. Des porteurs de projets ont été accueillis et orientés vers les bons interlocuteurs pour mener à bien leur implantation (création, installation, communication sur le site web et sur le bulletin de la CVR).



L'équipe de la CVR lors des derniers vœux de la communauté à MAZANGÉ avant la fusion au sein de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois (TVCA).



RECAPITULATIF DE L'ACTUALITE ECONOMIQUE sur le territoire de la CVR en 2016

Créations, déménagements, événements, installations

Juin 2016 à Naveil : inauguration du Practice de la Bouchardière
Avril 2016 à Naveil : démarrage des travaux au château de Prépatour – hébergement privé destiné à des touristes de Chine
Avril et juin 2016 à Villiers-sur-Loir : inauguration et lancement de l'atelier Nyne (customisation de meubles)



Printemps/été 2016 à Naveil : premières cuvées de Montrieux
Mai 2016 (le 22) : France 5 diffuse l'émission « Les Escapades de Petirenaud », cette émission présente un artisan boucher-charcutier, un producteur de fromages, un restaurateur et une viticultrice du Vendômois Rural

Juin 2016 à Naveil : portes ouvertes de l'entreprise BESNARD Paysage (création, aménagement et entretien de jardins et d'espaces verts)

Juillet 2016 à Naveil : changement de look de l'entreprise GOUPY (charpente, couverture, zinguerie)

Août 2016 à Villiers-sur-Loir :

- la boucherie-charcuterie-traiteur Reversé obtient le label QUALICHEF
- relooking de l'épicerie Proxi-service (travaux à l'intérieur du magasin et nouvelle vitrine extérieure)

Août 2016 à Naveil : création de l'EURL de M. Loic Méheut, entreprise de maçonnerie neuf et rénovation

Été 2016 à Naveil :

- déménagement de l'entreprise de maçonnerie Fred Renov', installation dans la ZA de la Bouchardière
- déménagement de l'entreprise Marty devenue aujourd'hui VENDOM'INOX, installation dans la ZA de la Bouchardière

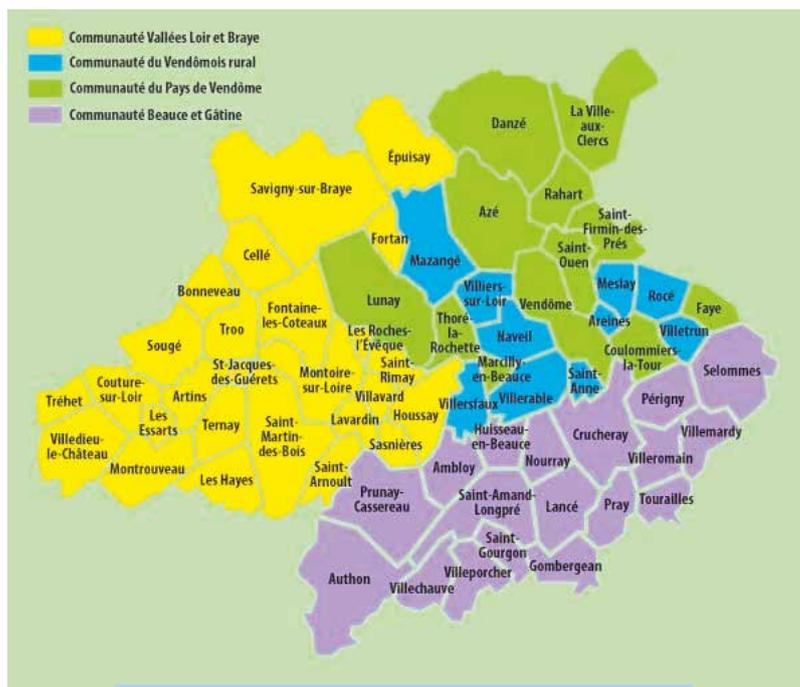
Septembre 2016 à Naveil :

- installation de SMARTSHO rue Henri Toulouse Lautrec, société spécialisée en services web et informatique
- Installation hebdomadaire de M. LASNEAU boucher à Montoire, jour de présence le vendredi matin, en face de la pharmacie de Naveil de 8h30 à 12h30.

Septembre à Villiers-sur-Loir 2016 :

- relooking, nouvel aménagement et réouverture de la boulangerie

Octobre 2016 (décision du conseil de communauté du 10 octobre) : vente d'un terrain d'environ 1 611 m² provenant de la découpe de la parcelle cadastrée ZM 574 à Naveil au prix de 65 000€ (78 000€ TTC) au profit de la SAS METHABRAYE (biométhanisation)



Carte de la nouvelle intercommunalité.



4 communautés de communes deviennent
Territoires vendômois

Informations sur
<http://www.territoiresvendomois.fr>



« Votre nouvelle communauté d'agglomération vous souhaite une bonne année 2017 »

ATTRACTIVITÉ · SOLIDARITÉ · PROXIMITÉ
 66 communes unies par une même ambition



MÉDICAL ET SOCIAL

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



L'ADMR, une aide à domicile
pour tous et à tout âge



L'ADMR est une association sans but lucratif de services à la personne et proche de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.

- Aide à la toilette, ménage, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide au lever et au coucher, aide à la mobilité, garde à domicile de jour et de nuit...
- Transport accompagné (courses, promenades, visites, démarches administratives, médicales...)
- Garde d'enfants à domicile, actions socio-éducatives...
- Equipe Mobile Alzheimer (EMA).

Les interventions sont faites par du personnel formé et qualifié, dans le respect de la liberté des personnes, leur mode de vie et leur vie privée.

En procurant des services aux personnes, l'ADMR crée aussi des métiers et des emplois locaux, non délocalisables.

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.

Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe locale.

N'hésitez pas à nous contacter !

Les Chiffres Clés du VENDÔMOIS(2014)

- 285 personnes aidées (34 672 heures d'intervention),
- 64 salariés (22 Equivalent Temps Plein),
- 16 bénéficiaires pris en charge par l'Equipe Mobile Alzheimer (EMA Nord),
- 30 familles aidées (1 945 heures d'intervention),
- 178 heures de formation pour 38 stagiaires

MAISON DES SERVICES ADMR

7 avenue Gérard Yvon 41100 VENDÔME

Tél. 02 54 23 54 00

Email : ms-vendome@fed41.admr.org

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 9h – 12h30 et 13h30 – 17h

Vendredi : 9h – 12h30 et 13h30 – 16h30



Activ'zen

être sécurisé à domicile

- Option sérénité
- Option sécurité
- Option convivialité

Téléassistance fixe

1 transmetteur + 1 déclencheur
service disponible 24h/24



- installation avec ou sans ligne téléphonique

Détecteur automatique de chute

option sécurité



- déclenchement **automatique** en cas de chute ou de malaise

Le CCAS de Mazangé participe financièrement aux frais d'installation de Présence Verte chez les nouveaux abonnés de la commune.

Activ'mobil

être sécurisé à l'extérieur

Téléphonie mobile appel d'urgence géolocalisation



- disponible avec **médaille** et **détecteur de chute**

Protection du Travailleur Isolé appel d'urgence géolocalisation



- fonction **perte de verticalité**

Ce service de téléassistance mobile fonctionne partout en France métropolitaine, système multi-opérateur pour une couverture maximale.

Prévention Sécurité

Coffre à clefs sécurisé



disponible en version à accrocher ou à fixer

Usage également adapté :
Collectivités locales,
enfants, gîtes,
exploitations agricoles,
véhicules multi-utilisateurs

- Une seule clef, à **domicile** accessible de façon sécurisée
- Intervention des pompiers **facilitée et sans dommage**

Balisage lumineux

prévention des chutes



- Allumage **automatique** par détection de mouvement
- Système **sans fil**

Installation indépendante du service de téléassistance.

Présence Verte rappelle qu'aucun démarchage n'est effectué par ses services directement auprès des personnes. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter ou à contacter votre mairie.

Caisse d'Allocations Familiales Vendôme (C.A.F)

Centre Caf les Rottes, rue du Colonel Fabien 41100 Vendôme Tél : 02.54.77.11.58

Tous les lundis sur rendez-vous 13h30 - 16h30,

Tous les jeudis 9h15 - 12h00 et 13h15 - 16h15.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)

60, avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme

Tél : 3646

Du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00

Mutualité Sociale Agricole (M.S.A)

390, bd du Président Roosevelt 41100 Vendôme

Tél : 02.54.73.63.00

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (C.A.R.S.A.T)

5, avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme

Tél : 3960

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)

6, quai Saint-Jean BP 17 41003 Blois Cedex

Tél. : 0820 200 189 (tarif spécial)

CIAS de Vendôme - Service de repas à domicile

37 avenue Georges Clémenceau 41100 Vendôme.

Tél : 02.54.86.47.00

Assistante sociale du service social territorial

Mme SARRAZIN Christine

Tél : 02 54 73 43 43

INFORMATIONS MÉDICALES

Pour joindre le médecin de garde, il est impératif d'appeler le 15

C'est lui qui juge de la pertinence de l'appel et met en œuvre les moyens adaptés :

- SAMU-SMUR
- Médecin généraliste de garde
- Ambulance pour transport aux urgences

Ces diverses mesures donnent à la population l'assurance d'avoir encore à sa disposition un système de soins efficace et aux professionnels celle d'exercer la garde dans de meilleures conditions.

LES MÉDECINS DU SECTEUR.Coordonnées des **médecins** les plus proches géographiquement :

- Graham GILLESPIE AZÉ Tél : 02 54 73 65 00
- Philippe HUTTEAU THORÉ Tél : 02 54 72 82 20

LES CABINETS D'INFIRMIERES DU SECTEUR

- Aline POULIN, Marylène GASTON, Emilie HUREL, Corinne QUINTIN
10 place de l'église 41360 LUNAY Tél : 02 54 72 00 01
- Adeline BOURGET 3 place Fortier 41100 VILLIERS SUR LOIR Tél : 06 58 69 50 23

LES KINÉSITHÉRAPEUTES DU SECTEUR.Coordonnées des **kinésithérapeutes** les plus proches géographiquement :

- Laurence COURTEMANCHE NAVEIL Tél : 02 54 72 29 80
- Christelle POUDRAI NAVEIL Tél : 02 54 77 60 81
- Caroline GARCIA NAVEIL Tél : 02 54 67 13 10
- Aurélie PATRY NAVEIL Tél : 02 54 77 97 18

LES DENTISTES DU SECTEUR.

- Annie DIAZ NAVEIL Tél : 02 54 80 04 17

PHARMACIE PUENTE LUCIEN

Route du Gué du Loir 41100 MAZANGE

Tél : 02 54 72 11 21

Ouvert du lundi au vendredi 9h00 - 12h15 et 14h - 19h30 et le samedi 09h00 - 13h00

« Réso Garde » : **3237** ou www.3237.fr

Annuaire des professionnels de santé et établissements de soins (coordonnées, horaires, ...) sur
<http://annuaresante.ameli.fr>

DROIT ET RÉGLEMENTATION

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Un lieu d'accès au droit de proximité située dans le quartier nord de Blois, éloigné des Tribunaux

Un accueil du public en demande d'information juridique avec documentation disponible et un accès informatique permettant d'effectuer des démarches en Ligne

Une présence judiciaire

Créés à l'origine pour assurer une présence judiciaire de proximité dans les quartiers en difficultés et éloignés des tribunaux

Dans le cadre de la prévention de la délinquance

À Blois, la présence judiciaire est assurée à la MJD par le délégué du Procureur et le Service de contrôle judiciaire et d'enquêtes.

Des permanences d'information juridique : avocats, notaires, juriste en droit de la famille (CIDFF), juriste en droit du travail (SEMAD), UDAF, Conseil général - Vivre autonome 41

Défense des droits, conciliation et médiation : Délégué du Défenseur des droits, conciliateurs de justice, médiatrice familiale

Aide aux démarches: écrivain public, accès libre à un poste informatique connecté à Internet pour effectuer des démarches administratives



Maison de justice et du Droit

3 place Bernard Lorjou 41000 BLOIS

Tél. : 02 54 45 16 16

Contact : mjd-blois@justice.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h15

et de 13h30 à 17h15

POINT D'ACCÈS AU DROIT

La création de ce PAD répond à l'objectif d'offrir sur le territoire un lieu d'accueil gratuit, confidentiel et permanent, permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs, aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

C'est ainsi un lieu ressource pour accéder :

- à une aide pour l'accomplissement de démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou à l'exécution d'une obligation
- à des informations dans différents domaines du droit
- à des modes alternatifs de résolution des conflits.

La création du PAD s'inscrit également dans les actions portées par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Plus qu'un accès au droit, ce lieu regroupe l'ensemble des associations intervenant dans le domaine de l'accès aux soins et de la santé, donnant ainsi une dimension plus forte au lieu grâce à sa grande diversité de champs d'actions. Cela favorise également la mutualisation des moyens et la synergie entre les différents acteurs.

Contact :

Accueil téléphonique et physique : Marina Louveau, coordinatrice

Ouverture :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30

Mercredi de 9 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Adresse :

37 avenue Georges Clemenceau, 41100 Vendôme

Tel / mail :

02 54 86 47 77 / pad@vendome.eu



Pour vos démarches administratives, rendez-vous sur <http://www.service-public.fr>

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Validité de 15 ans pour une personne majeure et de 10 ans pour un enfant mineur.
La demande est à faire à la mairie de votre domicile.
Un formulaire de demande de carte d'identité est remis au guichet. Il doit être complété et signé.
En cas de perte ou vol : déclaration en mairie pour son remplacement (joindre un timbre fiscal de 25 €)

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité conformes,
- 1 justificatif de domicile
- 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (à prendre au lieu de naissance)
- l'ancienne carte d'identité en cas de renouvellement

Suivi des demandes : www.suivi-cni.interieur.gouv.fr

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Rétablissement à compter du 15 janvier 2017.
Aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire mais le formulaire CERFA n° 15646*01 est à renseigner et à signer par un titulaire de l'autorisation parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire (formulaire accessible sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>).

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Le montant du droit de timbre appliqué aux passeports est le suivant :

- 17 € pour les moins de 15 ans (valable cinq ans)
- 42 € de 15 à 18 ans (valable cinq ans)
- 86 € pour les plus de 18 ans (valable dix ans)

Il est délivré UNIQUEMENT DANS DES COMMUNES ÉQUIPÉES

Pour l'arrondissement de Vendôme, vous renseigner :
au 02.54.89.42.00 pour VENDOME Mairie sur RDV,
au 02.54.85.00.29 pour MONTOIRE SUR LE LOIR,
au 02.54.80.90.73 pour MONDOUBLEAU.

Les documents à fournir vous seront alors précisés.
Site Internet : passeport.ants.gouv.fr

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

- S'adresser à la mairie du lieu de domicile

Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance (éventuellement du décès) des époux et des enfants

EXTRAIT : DE NAISSANCE - DE MARIAGE - DE DÉCÈS

- S'adresser à la mairie du lieu de l'événement.
- Indiquer nom et prénoms, date de l'événement
- joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

La demande d'extrait de casier judiciaire se fait en ligne : www.cjn.justice.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- S'adresser en mairie avant le 31 décembre pour l'année suivante.
- Vous munir d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité.

CARTE GRISE

- Un dépôt express cartes grises existe dans le Loir et Cher (voir le site www.loir-et-cher.gouv.fr)

Vous ne pouvez pas, ou ne souhaitez pas, vous déplacer en préfecture, vos démarches liées à l'immatriculation peuvent être effectuées par courrier (consultez le site internet des services de l'État www.loir-et-cher.gouv.fr pour télécharger les formulaires et connaître les pièces à fournir) ou directement en ligne sur le portail « service public » (<http://www.service-public.fr>) uniquement pour les changements de domicile sur les cartes grises de véhicules ayant déjà une nouvelle immatriculation de type AA-000-AA.

DURÉE DE CONSERVATION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- ⇒ CONSERVATION A VIE
 - Bulletins de salaire, relevés des caisses de retraite, titres de propriété, contrat de mariage ou jugement de divorce, livret de famille, livret militaire, diplômes, actes de donation
- ⇒ CONSERVATION 30 ANS
 - Factures de travaux reconnaissances de dettes ou contrats de prêt auprès d'un particulier
- ⇒ CONSERVATION 10 ANS
 - Relevés de comptes, talons de chèques, contrats de prêt d'un crédit immobilier ou professionnel
- ⇒ CONSERVATION 5 ANS
 - Factures EDF / GDF, factures Téléphone
- ⇒ CONSERVATION 4 ANS
 - Impôt sur le revenu
- ⇒ CONSERVATION 2 ANS
 - Décomptes de Sécurité Sociale, factures Eau, impôts locaux, quittances primes d'assurance



VOS PLANTATIONS

Distance par rapport à votre limite de propriété :

- 2 m pour les plus de 2 m de hauteur,
- 0,50 m pour les moins de 2 m de hauteur

Dans les lotissements : respectez le cahier des charges

- 1 m 20 sur la voie, 1 m 80, entre les propriétés
- Toutes ces plantations doivent être entretenues.

VOIRIE

Les travaux de traversée de voirie sont soumis à autorisation préalable à faire en mairie 1 mois avant les travaux.

LES CHEMINS RURAUX (plus de 80 km)

La plupart sont d'une largeur de 6 m ; respectez cette largeur, ainsi que le fossé quand il existe. Ne pas les traiter, vous pouvez les broyer, les faucher et même enlever l'herbe. Les arbres les bordant, doivent être régulièrement taillés par leurs propriétaires. Les clôtures en fil de fer barbelé doivent être mises à 50 cm des bornes. Les fossés doivent être maintenus dans leur largeur avec un minimum de 50 cm d'accotement. Ne pas les traiter, enlever les arbres ou arbustes qui poussent dans le milieu pour ne pas gêner le passage de l'eau.

LES VOIES COMMUNALES (plus de 40 km)

Etroites et tortueuses. Empruntez-les avec prudence et au ralenti dans les hameaux ou vivent de plus en plus d'enfants.

- Taillez, régulièrement, tout ce qui pourrait entraver la visibilité.
 - Retirez la terre que vos véhicules pourraient y déposer
 - En cas de neige ou verglas, il est demandé aux riverains, de dégager leur trottoir.
- Tous ces cas, facteurs de risques d'accidents, engagent votre responsabilité pleine et entière.

ENTRETIEN POUR LES RIVERAINS DU LOIR, DU BOULON, ET DU RUISSEAU DE MAZANGE

Chaque riverain est tenu d'entretenir les bords du Loir, du Boulon et du Ruisseau de MAZANGE.

Il est également déconseillé de stocker des matériaux (morceaux de bois ou autre ...) en rive car ces derniers risquent de créer des embâcles. L'obligation d'entretien des cours d'eau non domaniaux et de leurs berges est réglementée dans l'article L215-14 du Code de l'Environnement : « le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelle, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques ».

VOS ANIMAUX (Arrêté préfectoral du 26/11/99, article 7 : animaux)

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre de jour comme de nuit toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit (notamment les colliers anti-aboiement) de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

Voici l'adresse où vous pourriez récupérer vos animaux s'ils étaient pris à errer dans le village :

REFUGE DU VAL DE LOIR
PRÉPATOIR 41100 NAVEIL
TEL : 02 54 77 23 87

... à vos frais

EAU

L'eau est un bien précieux que l'on se doit de préserver. Ne polluez pas les nappes phréatiques en déversant vos eaux usées dans les puits désaffectés.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Désormais, lors d'une demande de permis de construire, une étude du sol doit être fournie.

NUISANCES SONORES (Arrêté Préfectoral du 26/11/1999, article 6 : propriétés privées)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, débroussaileuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

BRÛLAGE

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

IL FAUT Y PENSER

Vous contactez des entreprises pour effectuer des travaux dans votre propriété. N'oubliez pas de prévoir la livraison, le retour du matériel, sa largeur, son poids ... Par rapport au chemin à emprunter ; la présence de ligne électrique, de réseau divers ou de galerie, cave pouvant être des obstacles. Les services de la collectivité peuvent vous renseigner.

VOUS ETES PROPRIETAIRE REDUISEZ VOS DEPENSES D'ENERGIE



- ▶ Vos factures d'énergie sont élevées ?
- ▶ Vous avez trop froid ou trop chaud dans votre logement ?
- ▶ Vous constatez des traces d'humidité sur vos murs ?

Si oui, il est temps d'agir afin d'améliorer votre confort et de maîtriser vos dépenses



L'ETAT VOUS AIDE
A TRAVERS
SON PROGRAMME
HABITER MIEUX



Mis en place par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah), ce programme apporte aux propriétaires une aide financière et un accompagnement personnalisé pour permettre de réaliser leurs travaux d'amélioration des performances thermiques de leur logement.

Depuis son lancement en 2011, ce programme a permis la rénovation énergétique de 150 000 logements.

Des financements complémentaires sont mobilisables (Collectivités territoriales, caisses de retraite, crédit d'impôt, prêt à taux zéro...).

ATTENTION : Pour bénéficier de ces subventions, ne commencez pas vos travaux avant l'accord des financeurs.

POUR CONCRETISER VOTRE PROJET SOLIHA VOUS PROPOSE

- Une analyse de votre logement et une évaluation énergétique,
- La définition de votre programme de travaux,
- La recherche des aides financières mobilisables, sous conditions de ressources,
- Un plan de financement prévisionnel et une approche fiscale,
- Une analyse des devis d'entreprises,
- La constitution des demandes de financement,
- Le suivi du paiement des subventions,
- Des conseils pour maîtriser la consommation de vos nouveaux équipements.

EXEMPLE DE TRAVAUX

SOUTENUS PAR « HABITER MIEUX »

Couple avec 2 enfants, propriétaire aux ressources faibles (revenu fiscal de référence de 28 403 €).

Pavillon individuel de 116 m² datant de 1970 (murs peu isolés et ventilation insuffisante).

TRAVAUX ENTREPRIS

Isolation par l'extérieur avec 12 cm de laine de roche (R=3.7 m² K/W), installation d'une VMC simple flux et remplacement des menuiseries.

RESULTATS

Gain énergétique de 48%,

Passage de l'étiquette énergétique de E à D,

Passage des gaz à effet de serre de 41 à 21 kg CO₂/m² par an.

PLAN DE FINANCEMENT

COÛT DES TRAVAUX

21 928 €

SUBVENTION Anah

10 000 €

Prime ASE (Aide à la Solidarité Ecologique)

2 000 €

Autres aides (Collectivités, organismes sociaux)

1 000 €

SOLIHA Loir et Cher
26 avenue de Verdun
41000 BLOIS
02 54 55 51 14
r.levieuge@solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Le **CAUE de Loir-et-Cher**, un lieu de conseils et d'échanges

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement est un organisme départemental mis en place à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, le CAUE est présidé par un élu local.

Le CAUE au service...des PARTICULIERS :

Construire : le CAUE vous conseille pour l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, dans une démarche durable.

Réhabiliter : le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, rénover une toiture, faire un ravalement...

Agrandir un bâtiment : le CAUE vous guide pour restaurer, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, etc.

Eco-construire : le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, la mise en oeuvre et les professionnels dont vous avez besoin.

Aménager vos espaces extérieurs : le CAUE vous aide à réfléchir sur le traitement paysager de votre parcelle, son entretien et le choix des végétaux.

Pour bénéficier des conseils gratuits du CAUE, il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Contactez-nous pour avoir un RDV dans nos locaux ou lors d'une permanence :

C.A.U.E. de Loir-et-Cher 34, avenue du Maréchal Maunoury (Cité administrative - porte C) 41 000 BLOIS

Tel : 02 54 51 56 50 contact@caue41.fr www.caue41.fr

ADIL ESPACE INFO ENERGIE 41

Vous avez une question sur le logement ou l'énergie? Contactez gratuitement les juristes spécialisés et les conseillers en énergie de l'ADIL EIE 41.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Energie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** et de **manière neutre** sur toutes les questions liées au logement et à l'énergie.

Elle s'adresse à tous, particuliers et professionnels (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement, travailleurs sociaux, artisans, collectivités...).

Les juristes renseignent sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement: rapports locatifs, accession à la propriété, contrats, voisinage, urbanisme, prêt immobilier, copropriété, investissement locatif, prévention des impayés et des expulsions, non-décence ou insalubrité ...

Les conseillers en maîtrise de l'énergie vous apportent un conseil technique sur l'isolation, les modes de chauffage, la ventilation, les éco-gestes et les énergies renouvelables,... Ils vous renseignent également sur les aides financières nationales et locales.

L'ADIL EIE 41 est officiellement le **guichet unique de la rénovation du Loir-et-Cher** : conseils techniques, financiers, juridiques et fiscaux tout au long de votre projet.

L'association est le **guichet unique d'information sur toutes les aides de l'ANAH** (Agence nationale de l'Habitat). Ces aides ont été revues : plus de personnes sont désormais éligibles à celles-ci. Pour exemple, en cas de travaux de rénovation énergétique, la subvention peut aller jusqu'à 50% du montant des travaux dans la limite d'un plafond de dépenses de 20000€ HT et une prime de 2000 € maximum peut être accordée.

Pour contacter un juriste spécialisé ou un conseiller en maîtrise de l'énergie, appelez le 02.54.42.10.00.

Des permanences sont assurées sur plusieurs communes du Loir-et-Cher.

Pour les connaître ou prendre rendez-vous, contactez-nous ou consultez notre site : www.adil41.org

ADIL EIE 41 Cité administrative -Porte C

34, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 Blois

Du lundi au jeudi 9h00 –12h30 / 13h45 –17h30 (Fermé au public le mardi matin)

Le vendredi 9h00 –12h30 / 13h45 –17h

Tél. 02 54 42 10 00 - Fax : 02 54 42 13 00

adileie41@wanadoo.fr / www.adil41.org



ENERGIES CENTRE

La Région Centre propose ENERGETIS, un diagnostic énergie pour votre logement. Il permet, à partir d'une analyse détaillée du logement expertisé, de dresser une proposition chiffrée et argumentée de programme d'économie d'énergie. Contactez votre espace info énergie.

<http://energies-centre.regioncentre.fr> Tél : 02.38.24.00.00

EMPLOI ET FORMATION

POLE EMPLOI

Heures d'ouverture

	Libre	Sur RDV
Lundi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mardi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mercredi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Jeudi :	8h45-12h45	
Vendredi :	8h45-12h45	12h45-15h45



Le **Pôle emploi** est un établissement public centré sur l'emploi, ses compétences sont :

- l'inscription et la gestion de la liste des demandeurs d'emploi.
- l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil.
- le versement des allocations.
- la collecte des offres d'emplois.

5 rue Denis Diderot 41100 VENDÔME

<http://www.pole-emploi.fr>

Tél : 3949 (Service gratuit + prix appel)

Pour les employeurs : 39 95 (Service gratuit + prix appel)

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE VENDÔME

Le **Centre d'Information et d'Orientation de Vendôme** est ouvert :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30

Mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

C.I.O. de Vendôme

17 bis rue Sanitas 41100 VENDÔME

Tél : 02 38 83 49 91

ce.ciovendome@ac-orleans-tours.fr

<http://www.ac-orleans-tours.fr>



Le **forum de l'orientation** des collégiens du Vendômois se déroulera au lycée Ampère de Vendôme le **vendredi 10 février 2017**.

POINT INFORMATION JEUNESSE / LE TRANSFO

Horaires d'ouverture :

Lundi de 10 h 00 à 17 h 30, du mardi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 30

Le Transfo, 140 Faubourg Chartrain

Tél. : 02 54 89 13 00

<http://letransfo-vendome.fr>



Etoile

Etoile est le site de référence sur l'orientation, la formation et l'emploi en région Centre - Val de Loire. Il permet un premier niveau d'information pour la réalisation d'un projet professionnel quelle que soit votre situation.

Pour avoir un aperçu de l'intégralité des formations qui existent dans la région, rendez-vous sur www.etoile.regioncentre.fr et consultez la rubrique **Se former**.



Pour toutes vos questions sur la formation professionnelle

0 800 222 100 Service & appel gratuits

Financés par la Région Centre, les 6 Visas Libres savoirs couvrent l'ensemble des compétences essentielles pour être autonome dans la vie quotidienne, retrouver ou conserver un emploi... En accès libre et gratuit, ces formations régionales aux savoirs de base s'adressent à tous les habitants du territoire (adultes ou jeunes de plus de 16 ans sortis du système scolaire).

Leur contenu est adapté au niveau et aux besoins de chacun. De plus, certaines peuvent être effectuées à distance, par Internet.

Visa Trois en un (français, maths, apprendre à apprendre), Visa Langues vivantes (anglais, allemand, espagnol), Visa Eco-citoyen, Visa Internet et Culture numérique, Visa Bureautique, Visa Compétences d'avenir

<http://libres-savoirs.regioncentre.fr>





Vous souhaitez nous rencontrer,
téléphonez au 02.54.77.14.87 pour fixer un rendez-vous :
du lundi au Vendredi
9 h 00 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30
71 faubourg Chartrain
41100 VENDÔME
missionlocale@ml-vendomois.fr

Service gratuit

Espace jeunes

Vous avez entre
16 et 25 ans

Vous recherchez un emploi, une formation, vous souhaitez être accompagné dans vos démarches :

Choisir un métier, élaborer un projet professionnel
Se former pour rentrer dans la vie active.

Chercher et trouver un emploi avec votre conseiller
Se préparer à un entretien d'embauche... (parrainage, CV, lettre de motivation, atelier CV vidéo, Training Job K-fé...)

Se loger, se déplacer, trouver des solutions financières.
Obtenir des informations sur la vie quotidienne, les loisirs, la santé (accès aux soins, mutuelle, écoute psychologique...).

Espace entreprises

Les services que vous propose la Mission Locale

Vous avez dans votre entreprise un projet de recrutement, de remplacement, un surcroît d'activité :

La Mission Locale favorise les liens entre les entreprises et les jeunes. Nos Chargés de Relations Entreprises :

- développent le partenariat avec les entreprises
- présentent les différents contrats et les mesures d'aides à l'embauche
- mettent en place un recrutement (définir le profil recherché, sélectionner les CV de jeunes, présenter les candidatures, effectuer un suivi pour le maintien du jeune dans l'emploi).

La Mission Locale assure des permanences :

Lieu	Jour et horaires
Centre social Collines du Perche – Relais service public Mondoubleau	Mardi de 09 h 30 à 17 h 30 02.54.80.85.80
Mairie Saint-Amand Longpre	Vendredi semaine paire de 14 h à 17 h 30 02.54.77.14.87
Communauté de communes du Perche et Haut Vendômois – Fréteval	Mercredi de 14 h 00 à 17 h 30 02.54.82.74.91
Maison de l'Emploi, des Métiers et de la Formation Montoire sur le Loir	Jeu de 09 h 30 à 17 h 30 02.54.23.74.46
Maison des jeunes Savigny sur Bray	Mardi de 14 h à 17 h 00 02.54.77.14.87

Vous êtes un professionnel :
Rejoignez notre réseau de parrainage pour soutenir des jeunes en recherche d'emploi en les parrainant.

Visitez notre site :
www.ml-vendomois.fr

facebook



Communes et Communautés de Communes

Créées à partir de 1982, les Missions Locales exercent des missions de service public définies dans le code du travail qui prévoit un droit à l'accompagnement pour les 16/25 ans et dans le code de l'éducation pour les jeunes sortis sans diplôme du système de formation initiale.

MAZANGÉ

Calendrier 2017

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain

Déc. 2016 Janv. 2017 Fév. Mars Avr Mai Juin Juill. Août Sept. Oct. Nov. Dec. Janv. 2018

J 1	D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1
V 2	L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2
S 3	M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
D 4	M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
L 5	J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
M 6	V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6
M 7	S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7	J 7	B	S 7	M 7	D 7
J 8	D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8
V 9	L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
S 10	M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
D 11	M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11
L 12	J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
M 13	V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13
M 14	S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	M 14	V 14	L 14	S 14	M 14	J 14	D 14
J 15	D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15
V 16	L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16
S 17	M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
D 18	M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
L 19	J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
M 20	V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20
M 21	S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21	J 21	B	S 21	M 21	D 21
J 22	D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22
V 23	L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23
S 24	M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
D 25	M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
L 26	J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
M 27	V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27
M 28	S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
J 29	D 29	M 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29
V 30	L 30	J 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30
S 31	M 31	V 31	V 31	M 31	J 31	D 31	L 31	J 31	M 31	V 31	D 31	M 31	S 31

Déchetteries / Plateforme Déchets verts

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
Morée	9h - 12h		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Selommes	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
St Amand Longpré	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
St Ouen*	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Naveil*		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Vendôme*	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Plateforme Déchets Verts	9h - 12h 14h - 17h/18h	9h - 12h 14h - 17h30/19h	9h - 12h 14h - 17h30/19h			

* les déchets verts ne sont plus collectés dans les déchetteries de Vendôme, Naveil et St Ouen

Horaires de la plateforme déchets verts :

Hiver : du 1er octobre au 31 mars / Été : du 1er avril au 30 septembre



Tous les mercredis



Le mercredi en
Semaine A



Les bacs doivent être sortis
LA VEILLE AU SOIR du jour
de la collecte, et rentrés
une fois collectés



NUMÉROS UTILES

ADMINISTRATION FISCALE

Hôtel Des Finances

Tél : 02.54.23.15.15

www.impots.gouv.fr

Cadastre

Tél : 02.54.23.15.30

www.cadastre.gouv.fr

Timbre fiscal électronique

timbres.impots.gouv.fr

SERVICES

Valdem (collecte ordures)

Tél : 02.54.89.41.17

www.valdem.fr

Eau

Tél : 02.44.71.05.50

Dépannages :

02.45.77.00.09

EDF (dépannage)

Tél : 08.10.41.24.03

Prêtre de la Paroisse

Tél : 02.54.86.54.02

Allô Service Public

Tél : 3939

La Poste

Tél : 3631

[www.laposte.fr/Service-](http://www.laposte.fr/Service-Consommateurs)

[Consommateurs](http://www.laposte.fr/Service-Consommateurs)

TRANSPORT

Taxi du Perche

Tél : 02.54.80.89.44

06.08.55.39.91

taxi-mondoubleau.com

Transports à la demande

Tél : 02.54.58.41.50

www.route41.fr

Transports du Loir et Cher

Tél : 02.54.58.55.44

www.tlcinfo.net

Gare TGV Vendôme-Villiers

Tél : 02.54.23.50.14

www.voyages-sncf.fr

Gare TER Vendôme Centre

Tél : 02.54.23.50.04

www.ter-sncf.com



BOTTIN INTERNET

Mazangé www.mazange.fr

ASC Mazangé asc-mazange.asso.fr

Territoires vendômois www.territoiresvendomois.fr

Conseil départemental www.le-loir-et-cher.fr

Préfecture www.loir-et-cher.gouv.fr

Conseil Régional www.regioncentre-valdeloire.fr

Union Européenne www.europa.eu

L'administration en ligne www.service-public.fr

La loi www.legifrance.gouv.fr

Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr

Portail du justiciable www.justice.fr

Conciliateur de justice www.cdad41.org

Payer une amende www.amendes.gouv.fr

Pré-plainte en ligne www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Le recensement www.le-recensement-et-moi.fr

Journée défense (JDC) www.defense.gouv.fr/jdc

Elections ouijevote.fr

Urssaf www.urssaf.fr

Pôle emploi www.pole-emploi.fr

CPA moncompteactivite.gouv.fr

Auto-entrepreneur www.lautoentrepreneur.fr

Sécurité sociale www.securite-sociale.fr

Assurance Maladie www.ameli.fr

MSA www.msa-berry-touraine.fr

RSI www.rsi.fr/centre

Dossier médical personnel www.dmp.gouv.fr

Les médicaments medicaments.gouv.fr

Allocations Familiales www.caf.fr

Assistantes maternelles www.mon-enfant.fr

Retraites www.info-retraite.fr

www.lassuranceretraite.fr

Personnes âgées pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Météo www.meteofrance.fr

www.meteo-centre.fr

Qualité de l'air www.ligair.fr

Agence de l'eau www.eau-loire-bretagne.fr

Eco-rénovation www.renovation-info-service.gouv.fr

Info routes www.route41.fr/info-routes

Prix des carburants www.prix-carburants.gouv.fr

Covoiturage www.covoiturage41.fr

Archives départementales www.culture41.fr

Bibliothèque nationale gallica.bnf.fr

Institut Nationale de l'Audiovisuel www.ina.fr

Films d'archives memoire.ciclic.fr

Musées de France www.photo.rmn.fr

Données du Loir et Cher www.pilote41.fr

Données publiques (fr) www.data.gouv.fr

Données publiques (eu) open-data.europa.eu

Insee (recensement) www.insee.fr

Cartographie www.geoportail.gouv.fr

www.openstreetmap.org

Informatique et Libertés www.cnil.fr

Sécurité informatique www.ssi.gouv.fr

Télécommunications www.arcep.fr

www.telecom-infoconso.fr

www.bloctel.gouv.fr

Très haut débit www.francethd.fr

Télévision TNT HD www.recevoirlatnt.fr

www.matnt.tdf.fr

Radio www.csa.fr/maradiofm

Education www.education.gouv.fr

Admission Post Bac www.admission-postbac.fr

Métiers et formations www.onisep.fr

Alternance www.alternance.emploi.gouv.fr

MOOC www.fun-mooc.fr

Associations www.associations.gouv.fr

www.dataasso.fr

Idées de sorties www.le-petit-vendomois.fr

Tourisme en Vendôme www.vendome-tourisme.fr

www.otsi-montoire.fr

Tourisme en Loir et Cher www.coeur-val-de-loire.com

Tourisme en Vallée du Loir www.vallee-du-loir.com



T.P.
D.COLIN
réseau vendôme

SARL COLIN DOMINIQUE
26 rue Roger Salengro
41100 SAINT-OUEN
Tél : 02.54.77.70.20 - Fax : 02.54.73.23.46
www.colin-dominique.com
ets.dominique.colin@free.fr

Réseaux
Terrassement
Assainissement
Agrément EPARGO
Enrobe - Emulsion
Aménagement extérieur

37 ans d'expérience au service
des particuliers, des communes et entreprises

PATRICK COIFF'

5 bis rue de la fontaine
41100 MAZANGE
02 54 72 89 20

XP
RAPID'ELECTRIC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE AUTOMATISME
POSE D'ANTENNES

xp41100@gmail.com

Xavier PEZIERE
Vauracon - 41100 MAZANGÉ
Tél. 02 36 45 14 65
06 23 58 11 31 - 06 23 98 33 38

Auto PRIMO **Garage Sandré**

MÉCANIQUE AUTOMOBILE ET AGRICOLE
DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE
CLIMATISATION
DÉPANNAGE

1, rue de la Ratèlerie
41100 VILLIERS-SUR-LOIR
Tél. : 02 54 72 92 44 - FAX 02 54 72 72 43
E-mail : s-sandre@orange.fr

TLC

TLC INFOS
02 54 58 55 44

TLC TOURISME
02 54 58 55 50

TLC
votre partenaire
transport...

TLC est engagé dans un programme de
labellisation Qualité Sécurité Environnement
FACE et une certification ISO 14 001.

TRANSPORTS DU LOIR-ET-CHER
9 rue Alexandre Vezin - 41000 Blois
Tél. 02.54.58.55.55 - Fax. 02.54.58.55.70
www.TLCinfo.net

afao
ISO 14001

transdev

Lebert Menuiserie

Menuiserie traditionnelle,
PVC, Alu
Escalier
Cuisine - Salle de bain
Restauration et création
de meubles...

LE TOUT SUR MESURE
ZA LES VIGNES
41360
SAVIGNY sur BRAYE
lebert.menuiserie@orange.fr

Port : 06 67 68 83 67
Tél. : 02 54 89 33 71
Fax : 09 70 61 54 38

CHARPENTE
COUVERTURE

Restoration du patrimoine
Construction traditionnelle

ZINGUERIE
COMBLES & ISOLATION

ARTISAN

Stéphane
AUBRY

16, Route de Vendôme - 41360 LUNAY
Tél : 02 54 72 05 08 - Fax : 02 54 72 05 17
charpente.aubry@yahoo.fr

Sylvain LECOMTE

Entreprise
Débroussaillage
Lamier
Broyeur

L'oissonnière
72120
Saint Calais
06 89 43 82 87
02 43 63 09 15
sylvain.lecomte0746@orange.fr



Taxis de la Vallée du Boulon Taxi du Perche



Transports de personnes et de malades assis
Conventionné caisses maladies.

MAZANGÉ - AZÉ

☎ 02 54 80 89 44

ou 📞 06 07 68 59 97

Société Falaisienne de Couverture

RESTAURATION & ORNEMENTATION
Patrimoine ancien, Monuments Historiques.

Qualibat 3194 - RGE

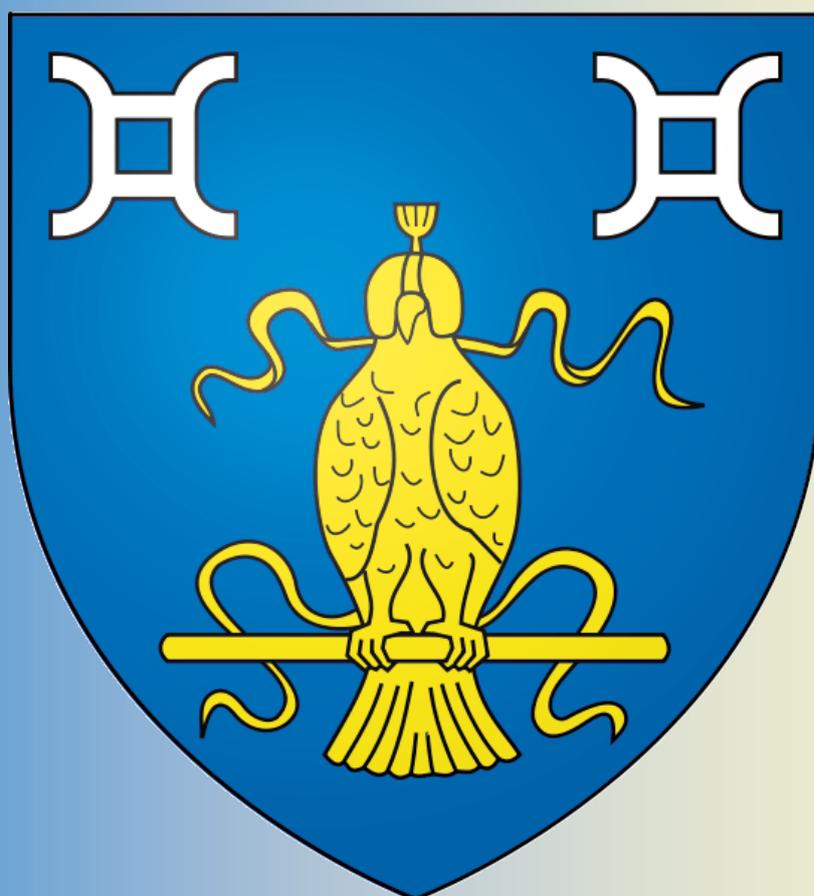
Christophe LEROY
Gérant - 06 08 71 40 99



depuis 1988

“Saint Clair” - 14700 La HOGUETTE
Tél. 02 31 40 14 82

Site web : www.sfc-toitures.com
mail : sfctoiture@wanadoo.fr



EN CAS D'URGENCE

PHARMACIE DE GARDE	3237
ANTIPOISON (ANGERS)	02 41 48 21 21
GENDARMERIE	17
HÔPITAL (VENDÔME)	02 54 23 33 33
PHARMACIE (GUÉ DU LOIR)	02 54 72 11 21
GENDARMERIE (MONTAIGNE)	02 54 86 45 10
POMPIERS (VENDÔME)	18
SAMU	15
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112